



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

lundi 6 juillet 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

L'economie En Questions	6
<i>L'economie En Questions - 04/07/2015</i>	
L'hebdo Des Idees	7
<i>L'hebdo Des Idees - 05/07/2015</i>	
Transformation du travail Uberisation : inventer plutôt que resister	8
<i>La Tribune - 04/07/2015</i>	
Transformation du travail, uberisation: inventer plutôt que résister	12
<i>Orange.Fr - 03/07/2015</i>	
Transformation du travail, uberisation: inventer plutôt que résister	13
<i>Le10.Com - 03/07/2015</i>	
Baisses de charges : le débat sur les bas salaires relancé	14
<i>Les Echos - 06/07/2015</i>	
Devenir patron pour ne plus être chômeur	17
<i>La Croix - 06/07/2015</i>	
"Les proportions d'argent qui sont parties sont considérables. Comment s'étonner que la..."	20
<i>L'Hebdo- Bourse Plus - 03/07/2015</i>	
Aix-en-Provence : les femmes économistes restent rares	22
<i>Francetvinfo.Fr - 05/07/2015</i>	
Ce livre décapant qui propose de réécrire le Code du travail	24
<i>Entreprises.Quest- France.Fr - 05/07/2015</i>	
Compte rendu n° 96 - mercredi 1er juillet 2015 - séance de 9 heures	26
<i>Assemblee- Nationale.Fr - 03/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	32
<i>Leberry.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	34
<i>Yahoo ! Finance France - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	36
<i>Le10.Com - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	38
<i>Lavoixdunord.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	40
<i>Lechorepublicain.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	42
<i>Lejdc.Fr (Journal Du Centre) - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	44
<i>Lyonne.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	46
<i>Lexpansion.Lexpress.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	48
<i>Orange.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	50
<i>Nordnet.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	52
<i>Leparisien.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	55
<i>Yahoo ! (France) - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	57
<i>Lepopulaire.Fr - 05/07/2015</i>	
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment	59
<i>Le- Pays.Fr - 05/07/2015</i>	

Sommaire

Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Entreprises.Ouest-France.Fr - 05/07/2015</i>	61
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Fortuneo.Fr - 05/07/2015</i>	63
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Boursorama.Com - 05/07/2015</i>	65
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Courrier-Picard.Fr - 05/07/2015</i>	68
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Aisnenouvelle.Fr - 05/07/2015</i>	70
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Lamontagne.Fr - 05/07/2015</i>	72
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Larep.Com - 05/07/2015</i>	74
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment <i>Journaldunet.Com - 05/07/2015</i>	76
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'«autocensure» notamment <i>20Minutes.Fr - 05/07/2015</i>	78
Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'«autocensure» notamment <i>Liberation.Fr - 05/07/2015</i>	80
Emdoctrinement <i>L' Action Française 2000 - 02/07/2015</i>	82
Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares <i>Agence France Presse Fil Eco - 05/07/2015</i>	83
Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares <i>Agence France Presse Fil Gen - 05/07/2015</i>	85
Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares <i>Lexpress.Fr - 05/07/2015</i>	87
Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares <i>Lerevenu.Com - 05/07/2015</i>	89
Jean-Claude Mailly (FO) : "l' accord collectif n' a pas à s' imposer au contrat de travail" <i>Usinenouvelle.Com - 03/07/2015</i>	91
Marché unique numérique : où en est l'Union Européenne ? <i>Blog.Francetvinfo.Fr - 04/07/2015</i>	93
Marché unique numérique : où en est l'Union Européenne ? <i>Meta-Media.Fr - 03/07/2015</i>	96
Ministèredel'écologie,dudéveloppementdurableetdel'énergie <i>Journal Officiel - Lois Et Décrets - 03/07/2015</i>	99
Robert Badinter veut réécrire le Code du travail <i>Ouest France Dimanche - 05/07/2015</i>	104
Trois questions à ... <i>Le Bien Public - 04/07/2015</i>	106
Trois questions à ... <i>Le Journal De Saône Et Loire - 04/07/2015</i>	107
Diffusion territoriale de la croissance : compétitivité, solidarité, interterritorialité <i>Newspress.Fr - 02/07/2015</i>	108
« Où va l' État ? » par Anicet Le Pors <i>Elunet.Org - 03/07/2015</i>	110
L'âge du capitaine. <i>L' Eclairer De Châteaubriant - 03/07/2015</i>	113
Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes et par ricochet plaf <i>Corse Matin - 03/07/2015</i>	114

Sommaire

L'inquiétante disparition programmée du Centre d'études de l'emploi <i>Mediapart.Fr - 02/07/2015</i>	115
Bientôt des indicateurs environnementaux <i>Horizons Nord- Pas- De- Calais - 03/07/2015</i>	120
La disparition programmée du Centre d'études de l'emploi <i>Mediapart.Fr - 03/07/2015</i>	121
L'âge du capitaine. <i>Le Courrier Du Léon Et Du Tréguier - 03/07/2015</i>	126
L'âge du capitaine. <i>Le Progrès De Cornouaille - 03/07/2015</i>	127
Le conseiller municipal Medhi Rahoui intervient à la TV sur LCP <i>L' Observateur De Beauvais - 03/07/2015</i>	128
droit social Le droit social est l'affaire des salariés !. Jean-Luc Ambrosini, ancien d... <i>La Nouvelle République Des Pyrénées - 03/07/2015</i>	129
Invité France <i>Rfi.Fr - 03/07/2015</i>	130

France Stratégie



FRANCE CULTURE L'ECONOMIE EN QUESTIONS – Le 04/07/2015 – 11 :40 :52 –
Extrait Invités : Jean-Hervé LORENZI, professeur à l'Université Paris Dauphine et président du
Cercle des économistes, Patrick Artus, directeur des études à Natixis, Olivier PASTRE,
professeur d'économie à Paris VIII, Henrik ENDERLEIN, directeur de l'Institut Jacques Delors à
Berlin, et Hélène REY, professeure à la London Business School **Sujet : le travail**
Henrik ENDERLEIN

Le mot clé, c'est la flexsécurité. Dans le rapport que j'avais écrit avec Jean PISANI-FERRY sur la France et l'Allemagne en novembre dernier, nous avons lourdement insisté sur ce concept là parce qu'il faut trouver un équilibre entre la flexibilité d'un côté et la sécurité de l'autre.
11 :41 :04 FIN*

**FRANCE CULTURE L'HEBDO DES IDEES – Le 05/07/2015 – 17 :55 :30**
Brice COUTURIER

Bonjour ! Quelques idées glanées pour vous sur le Net : aurons-nous encore un emploi demain ou notre travail sera-t-il accompli par un robot ? Jean PISANI-FERRY ne croit pas que la nouvelle vague d'automatisation va aggraver le chômage ; aucune des précédentes ne l'a fait ; toutes ont augmenté la productivité et provoqué la création de nouveaux emplois. Par contre, comme Robert FRANK et Philip COOK nous en ont prévenus il y a vingt ans dans un livre prophétique : il faut s'attendre à un éclatement de la classe moyenne tel qu'il se produit déjà aux Etats-Unis, car écrit PISANI-FERRY, si les robots dopent la productivité des chirurgiens et des architectes, ils ne changent rien à celle des coiffeurs. Les services à la personne ne seront affectés que marginalement par la robotisation mais ils demeureront mal rémunérés. Par contre entre l'hyper-classe des créatifs, des dirigeants, de la finance d'une part et le nouveau prolétariat des auxiliaires de vie de l'autre, il y aura de moins en moins de place pour les cadres et employés traditionnels. Or c'est sur l'élargissement continu de cette classe moyenne qu'était bâti le consensus social de l'après-guerre ; c'était cette classe moyenne qui constituait le socle de nos démocraties. Dès aujourd'hui aux Etats-Unis, demain en Europe, la lutte des classes va donc reprendre de plus belle, d'autant qu'un certain nombre d'innovations intervenant du côté des plateformes numériques sont en train de bouleverser le monde du travail en mettant directement en relation et en temps réel l'offre et la demande. C'est comme le dit PISANI-FERRY, une menace sérieuse sur le salariat. On le voit bien avec UBER. Est-ce de la fraude, demande Jean PISANI-FERRY ? Peut-être au regard de notre législation mais ne nous faisons pas trop d'illusions, écrit-il, notre vieux système ne résistera pas longtemps aux avancées technologiques.

17 :57 :21 FIN<

SPECIAL AIX

TRANSFORMATION DU TRAVAIL, UBERISATION: INVENTER PLUTOT QUE RESISTER

JEAN PISANI-FERRY



[Rencontres économiques d'Aix] Victimes des avancées technologiques, le travail salarié traditionnel est menacé. Il faut réinventer notre modèle social. Par Jean Pisani-Ferry, Commissaire général, France Stratégie

200 millions de personnes dans le monde sont actuellement au chômage, 30 millions de plus qu'en 2008. C'est dans ce contexte qu'émerge à nouveau une grande peur, celle de voir l'homme remplacé par des machines. Les robots n'ont pas envahi nos vies, mais ils occupent nos esprits. Et une prédiction revient au goût du jour : celle du prix Nobel Wassily Leontief qui, en 1983, annonçait pour le travail humain le sort qu'a connu celui des chevaux au début du XXème siècle.

La plupart des économistes restent dubitatifs face à de telles alarmes. Pour deux raisons. Premièrement, ils ont déjà entendu cette prédiction plusieurs fois, et ont appris qu'une augmentation globale de la productivité détruit rarement des emplois. A chaque fois que les machines ont gagné en efficacité (y compris quand des véhicules à moteur et des tracteurs ont remplacé les chevaux), de vieux métiers ont disparu, mais de nouveaux les ont remplacés. Deuxièmement, les économistes adorent les chiffres, et ce qu'ils y voient actuellement, c'est plutôt



un ralentissement de la productivité qu'une accélération.

DEUX TENDANCES À L'ŒUVRE

Mais à considérer les choses sous cet angle, on risque de passer à côté du vrai sujet. Quelle que soit la quantité de travail utilisée au cours des décennies à venir, il ne fait pas de doute que sa nature va être profondément transformée.

Deux tendances sont à l'œuvre. La première tient bien sûr à l'arrivée des robots et aux changements qu'ils imposent au travail humain. Comme l'a relevé l'économiste David Autor (MIT), les machines ne se remplacent pas seulement les travaux répétitifs, comme le traitement de données. Elles rendent aussi plus productif le travail abstrait ou créatif. Et elles n'améliorent qu'à la marge la productivité de la troisième catégorie de travailleurs, ceux qui fournissent des services à la personne. Si les robots rendent les comptables inutiles, ils dopent la productivité des chirurgiens et ne changent rien à celle des coiffeurs.

POLARISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les conséquences de cette transformation sont au moins aussi importantes que l'évolution de la quantité globale de travail.

En résulte une polarisation du marché du travail, avec davantage d'emplois en bas de l'échelle salariale -notamment dans les services à la personne-, et davantage d'emplois dits « créatifs » en haut de l'échelle, mais entre les deux une réduction du nombre d'emplois de qualification intermédiaire. Le mouvement a commencé il y a 20 ans environ aux États-Unis et touche désormais l'Europe.

Cette évolution impacte l'économie, mais aussi toute la société. Après 1945, la classe moyenne est devenue comme un idéal pour les pays avancés. Les catégories à bas revenu espéraient y accéder, et les riches estimaient ou prétendaient en faire partie. L'idée était que tout le monde pouvait en être, à condition de travailler durement. Cette classe moyenne a imposé son mode de vie, ses structures de consommation. Elle a fourni le socle de la démocratie. Sa disparition perturberait le fonctionnement de la société entière et diminuerait fortement le rôle du travail dans la formation de l'identité sociale. Avec, à la clef, un retour de la lutte des classes.



UBERISATION

Deuxième tendance : « l'uberisation ». Uber a créé un nouveau modèle de travail, où les individus apporteurs de services accèdent aux clients via une plateforme numérique. Quand un client appelle une voiture Uber, il ne lui achète pas un service mais deux : l'un (l'accès au chauffeur et le contrôle de qualité associé) est fourni par Uber, tandis que l'autre, le transport, est fourni par le chauffeur lui-même. A la différence des géants de l'économie d'antan, Uber ne compte pas des dizaines ou des centaines de milliers d'employés, mais il organise cependant leur travail.

LA FIN DE LA "FIRME"

C'est une véritable révolution, parce que Uber et les autres plateformes digitales redéfinissent le travail, envoyant au rebut le modèle de la firme de l'âge industriel. Le rôle de la firme dans l'économie du XXème siècle était essentiel, en ce qu'elle organisait les relations entre les travailleurs beaucoup mieux que ne pouvait le faire le simple marché. Elle permettait la spécialisation et une économie substantielle de coûts de transaction. C'est en est fini avec Uber. Plus besoin de contrat de travail. Au lieu de passer par l'autorité d'un chef d'entreprise, le travail individuel est intermédié par l'informatique.

LE TRAVAIL, COMME UNE MATIÈRE PREMIÈRE

Il faut insister sur les lourdes conséquences de cette transformation. Le travail devient l'objet d'un échange sur le marché et fait tout comme une matière première l'objet d'une cotation en continu : le contrat de travail est remplacé par la vente d'un service dont la quantité et le prix varient en temps réel, au gré de l'offre et de la demande.

Est-ce de la fraude ? Peut-être, en regard de notre législation. Mais ne nous faisons pas d'illusion : notre vieux système ne résistera pas longtemps aux avancées technologiques. Plutôt que de dresser des digues, ou en tous cas en même temps que nous les dressons, réfléchissons donc aux conséquences de ce nouveau modèle qui met en péril le soubassement salarial de nos institutions sociales.

DE VÉRITABLES RUPTURES

De véritables ruptures sont donc à attendre. Ajoutons-y que les jeunes diplômés délaissent aujourd'hui les grands groupes pour se faire embaucher par une start up, quitte à gagner moins dans un premier temps, escomptant à terme un revenu supérieur. On voit poindre des stratégies de maximisation du revenu sur tout le cycle de la vie professionnelle, destinées à tirer le maximum de profit d'un capital humain. Ce type de comportement mine lui aussi la place centrale du contrat salarial.

Comment les sociétés peuvent-elles répondre à cette révolution ? Certaines sont, à l'instar des chauffeurs de taxis, tentées de résister au changement. D'autres se résignent à l'adaptation à un monde qu'elles ne déterminent pas. Certaines enfin cherchent à la fois à miser sur le changement et à inventer un nouveau modèle social : c'est, bien sûr, la stratégie la plus féconde. Parce que ce n'est ni aux robots ni aux plateformes, mais aux citoyens qu'il appartient de construire les institutions sociales de demain.

Copyright Project Syndicate



Transformation du travail, uberisation: inventer plutôt que résister

[Rencontres économiques d'Aix] Victimes des avancées technologiques, le travail salarié traditionnel est menacé. Il faut réinventer notre modèle social. Par **Jean Pisani-Ferry**, Commissaire général, **France Stratégie**

200 millions de personnes dans le monde sont actuellement au chômage, 30 millions de plus qu'en 2008. C'est dans ce contexte qu'émerge à nouveau une grande peur, celle de voir l'homme remplacé par des machines. Les robots n'ont pas envahi nos vies, mais ils occupent nos esprits. Et une prédiction revient au goût du jour : celle du prix Nobel Wassily Leontief qui, en 1983, annonçait pour le travail humain le sort qu'a connu celui des chevaux au début du XXème siècle.

La plupart des économistes restent dubitatifs face à de telles alarmes. Pour deux raisons....



Transformation du travail, uberisation: inventer plutôt que résister

[Rencontres économiques d'Aix] Victimes des avancées technologiques, le travail salarié traditionnel est menacé. Il faut réinventer notre modèle social. Par **Jean Pisani-Ferry**, Commissaire général, **France Stratégie**

200 millions de personnes dans le monde sont actuellement au chômage, 30 millions de plus qu'en 2008. C'est dans ce contexte qu'émerge à nouveau une grande peur, celle de voir l'homme remplacé par des machines. Les robots n'ont pas envahi nos vies, mais ils occupent nos esprits. Et une prédiction revient au goût du jour : celle du prix Nobel Wassily Leontief qui, en 1983, annonçait pour le travail humain le sort qu'a connu celui des chevaux au début du XXème siècle.

La plupart des économistes restent dubitatifs face à de telles alarmes. Pour deux raisons....

**FRANCE**

Baisses de charges : le débat sur les bas salaires relancé

ENTREPRISES

Aux Rencontres d'Aix-en-Provence, il a aussi été largement question ce week-end de l'« ubérisation » de l'économie.

Nicolas Barré
nbarre@lesechos.fr
et **Sabine Delanglade**
sdelanglade@lesechos.fr

Face à « l'urgence » du chômage, le Cercle des économistes propose de recentrer les allègements de charges sur les bas salaires, une proposition controversée qui a suscité l'inquiétude des industriels présents ce week-end aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence. « Si l'on ne crée pas massivement des emplois d'ici à 2020, plus de 2 millions de personnes peu diplômées ne trouveront pas de travail », s'alarment les écono-

mistes dans leur déclaration finale. Ils proposent donc de « reprofiler » les allègements de charges (qui doivent être portés jusqu'à 3,5 SMIC début 2016) pour les concentrer sur les salaires allant jusqu'à 1,6 SMIC. Une mesure dont ils évaluent le coût à « 6 ou 7 milliards d'euros ».

La perspective inquiète les industriels. Louis Gallois, l'inspirateur du Cice (qui cible les salaires jusqu'à 2,5 SMIC), a dit tout le mal qu'il pensait de cette piste. « C'est le contraire de ce qu'il faut faire », s'emporte le patron d'un groupe du CAC 40. Jean-Dominique Sénard, patron de Michelin, a suggéré de mettre plutôt l'accent sur l'apprentissage. Et il a profité de la présence du ministre du Travail pour lui lancer : « Je ne suis pas certain que votre ministère soit très adéquat pour définir ce dont les entreprises ont besoin. »

La question de l'impact de l'« ubérisation » de l'économie, le mot à la mode, a dominé les débats. « C'est la



question de la centralité de la classe moyenne dans nos sociétés qui est posée », estime l'économiste Jean Pisani-Ferry. Chaque mois, a-t-il dit, 50.000 chauffeurs rejoignent Uber dans le monde. « Ça montre à quel point une entreprise peut bouleverser le marché du travail dans son domaine. » Pour Carlos Ghosn, le patron de Renault-Nissan, « il ne sert à rien de résister à l'évolution technologique, il faut moins se préoccuper du travail et plus des travailleurs ».

Une clef : la formation

Les économistes sont largement désarmés face à cette transformation du travail et se demandent si la révolution numérique sera créatrice ou destructrice d'emplois. L'économiste du MIT Andrew McAfee a fait part de ses doutes : « *Pendant très longtemps, le progrès a été positif pour l'emploi.* » Mais, cette fois, « *il y a de très fortes chances que ce soit différent. Les technologies numériques se*

substituent au travail humain à un niveau jamais vu auparavant ». Les chefs d'entreprise sont beaucoup plus confiants. « *Plus il y aura de robots, plus on aura besoin d'humains* », a noté Augustin de Romanet, le patron d'Aéroports de Paris. Carlos Ghosn a, lui, vanté la capacité d'adaptation des Français : « *A Hong Kong, la plus grande population étrangère n'est pas anglaise mais française. Dans la Silicon Valley, les Français sont partout.* »

Un point fait consensus : la clef réside dans la formation. Mais des réformes très profondes s'imposent. « *Le système d'éducation n'a pas évolué comme les technologies, il reste très en retard* », a insisté Tidjane Thiam, le nouveau patron de Credit Suisse. Marcos Peña, président du Conseil économique et social espagnol, avance une statistique frappante : « *60 % des enfants qui entrent aujourd'hui à l'école feront des études qui n'existent pas encore.* » ■



Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, participait aux 15^{es} Rencontres économiques d'Aix-en-Provence.

Photo Yva pour les Rencontres économiques d'Aix-en-Provence



Économie & entreprises
Devenir patron pour ne plus être chômeur

P. 19-20

REPORTAGE Certains chômeurs abandonnent la recherche d'un emploi salarié pour créer leur entreprise. Accomplissement personnel pour les uns, l'aventure est pavée de difficultés pour d'autres.

Devenir patron pour ne plus être chômeur

LILLE

De notre envoyé spécial

Petit cartable en cuir à la main, visage rond et sourire aux lèvres, Jean Linero prend un plaisir évident à faire visiter « ses appartements ». Plutôt grand, l'air jovial, rasé de frais, il est vêtu ce jour-là d'une veste polaire et d'un tee-shirt gris, tous deux siglés au nom de son entreprise: L'âme du rémouleur.

« Je suis en train de redonner vie à un métier en voie de disparition, explique-t-il, seul et unique rémouleur de l'agglomération lilloise. Les clients ne viendront jamais à moi spontanément, donc je dois donner confiance. C'est pourquoi je fais très attention à l'image que je renvoie. »

Ce qu'il surnomme « ses appartements », sans doute eu égard au temps qu'il y passe, c'est un camion blanc de 13 mètres cubes. Dans l'habitacle, deux établis et cinq meules pour affûter ciseaux et couteaux en tous genres. « Je passe les trois quarts de mon temps à faire de la prospection: du porte-à-porte chez les bouchers, les restaurateurs et les coiffeurs... Bref, tous ceux qui ont quelque chose à affûter », poursuit l'entrepreneur.

Il y a deux ans, cet homme marié et père de deux enfants était cadre commercial dans l'industrie pharmaceutique. Un poste venu couronner une carrière commencée – sans le bac – en 1982 comme manutentionnaire à la Lainière de Roubaix. « Au fil du temps, j'ai grimpé les échelons: magasinier, vendeur, cadre, directeur des

ventes, se félicite-il. Puis mon dernier employeur m'a brutalement licencié, à la veille de mon cinquantième anniversaire. »

Confiant, Jean Linero se donne alors un an pour retrouver un emploi. Mais quand l'heure de la reconversion sonne, son choix est fait: ce sera rémouleur. « Le mot me plaisait, explique-t-il simplement. En plus, je ne me voyais pas poser du carrelage à 55 ans, le dos cassé en deux. »

Des parcours de ce type, il en existe une multitude. Sur les 550 000 créateurs d'entreprises en 2014, un tiers étaient demandeurs d'emploi. Il n'y a pas d'étude analysant leurs motivations, mais sans doute beaucoup d'entre eux ont-ils pris cette porte de sortie du chômage parce qu'ils désespéraient d'en trouver une autre. « Pour les jeunes qui n'arrivent pas à entrer sur le marché du travail comme pour ceux à qui il manque dix ans avant la retraite, il arrive un moment où nécessité fait loi: il faut trouver une solution », analyse Jean-Yves L'Anton, délégué de l'Association pour la promotion des actions qui créent de l'emploi (Asspro).

« Longtemps réservée à quelques-uns, initiés ou diplômés d'école de commerce, la création d'entreprise s'est largement démocratisée, confirme Grégory Saez, vice-président de BGE, l'un des principaux réseaux d'accompagnement aux créateurs d'entreprises. La démarche s'est nettement simplifiée et elle s'est répandue auprès des étudiants, dans les quartiers populaires, comme chez les demandeurs d'emploi. »

Même si beaucoup de ces néoentrepreneurs souhaitent se débrouiller seuls – question de fierté, sans doute –, il existe de nombreux réseaux d'accompagnement pour les aider à se lancer et à développer leur affaire. Les taux de pérennité à trois ans sont d'ailleurs loin d'être insignifiants (lire « Repères »). Mais ils ne doivent pas faire illusion: ces situations cachent souvent des difficultés, et parfois même de vraies souffrances.

D'abord parce que ces créateurs s'estiment souvent condamnés à réussir et travaillent énormément. Surtout la première année, celle où le moindre pépin peut tourner à la catastrophe – et où le taux d'abandon est le plus élevé. Ensuite parce que les taux de pérennité montrent qu'une entreprise existe encore, mais ne disent rien du niveau de revenus de celui qui l'a créée. « Beaucoup ont un salaire très faible et se paient de manière détournée, via des frais de déplacements, des factures ou tout autre mécanisme bien connu des chefs d'entreprise », affirme un bon connaisseur.

« Je dégage un chiffre d'affaires intéressant, mais j'ai aussi investi 50 000 €. Avec les autres charges, je ne me paye quasiment pas, confirme Jean Linero. Heureusement j'ai mis des sous de côté et je peux tenir encore un an comme ça ». À ses yeux, le plus difficile à vivre est encore la pression qu'il s'impose, les doutes qui l'envahissent parfois face à la somme des problèmes à résoudre. « Psychologiquement, c'est usant », affirme-t-il.

●●● Le constat est à peu près identique chez Cycles Get Lost, un magasin de vélos créé à Lille par quatre copains fans de « la petite reine ». « Au bout d'un an, on dégage deux smics et demi, sou-



ligne l'un des fondateurs, Rémi Jacob. *On s'est donné trois ans pour tous nous payer. Heureusement qu'on est quatre, car la création d'entreprise, c'est les 12 travaux d'Hercule.* »

S'il n'existe pas de profil type de chômeurs créateurs d'entreprise, ceux qui les côtoient notent toutefois que prédomine un état d'esprit commun. « *Ce sont des personnes qui ne se résignent pas, souligne Dominique Restino, fondateur de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE). Beaucoup transforment même cette épreuve en tremplin, en une façon de se réaliser, de prendre un deuxième départ.* »

C'est le cas des créateurs de Cycle Get Lost, qui affirment avoir inventé le magasin de vélos qu'ils auraient voulu connaître. « *Rien n'est facile, mais on sait pourquoi on se lève le matin* », affirme Rémi Jacob. C'est aussi le cas de Jean Linero, qui est prêt à arrêter dans un an si ça ne va pas, mais qui se dit « *fier de tenter quelque chose* ».

« Au bout d'un an,

on dégage deux smics et demi. On s'est donné trois ans pour tous nous payer. Heureusement qu'on est quatre, car la création d'entreprise, c'est les 12 travaux d'Hercule. »

C'est aussi celui de Yann d'Arras, 33 ans, qui a joliment appelé son entreprise Beo couverture, car « *Beo signifie rendre heureux, gratifier, faire plaisir en latin* ». Ancien designer industriel, il a, lui, choisi de se reconvertir parce qu'il savait son secteur d'activité en tension et se sentait à terme vulnérable.

S'est ajoutée l'envie de faire autre chose, de travailler de ses mains. Il s'est donc lancé dans le métier de couvreur et devrait déposer les statuts de sa future société « *fin juillet au plus tard*. Car, assure-t-il la voix pleine d'espoir, *j'aurai mes premiers chantiers à lancer à ce moment-là* ».

SEVERIN HUSSON

REPÈRES

DES ENTREPRISES PLUS FRAGILES QUE LA MOYENNE

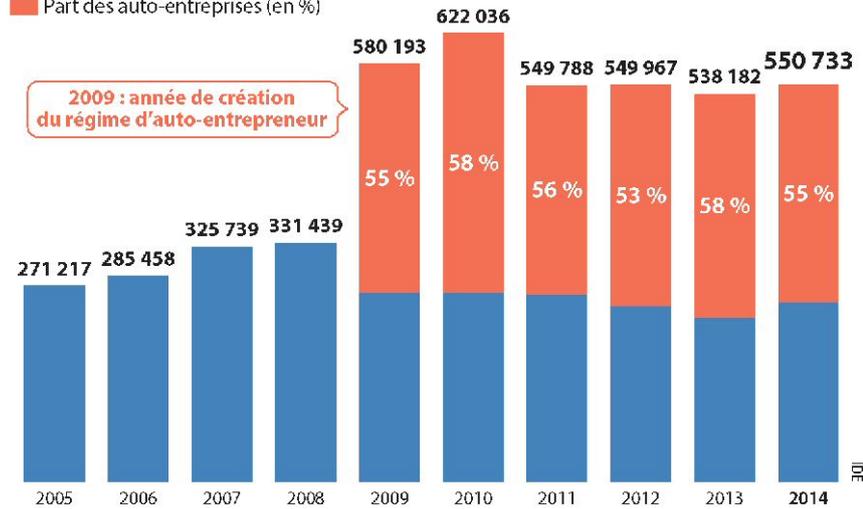
● **Les entreprises créées** par les demandeurs d'emploi ou des personnes faiblement qualifiées enregistrent des taux de défaillances très supérieurs à la moyenne : 59 % de ces sociétés sont pérennes au bout de trois ans, contre 70 % pour les créateurs qui étaient en activité, selon l'Inspection générale des affaires sociales (Igas).

● **Plusieurs études** notent toutefois que, plus les demandeurs d'emploi sont accompagnés, plus ils ont de chances de réussir. Selon un rapport de France Stratégie paru en 2014, le taux de pérennité atteint 75 % pour les entreprises créées par des demandeurs d'emploi qui ont bénéficié d'un accompagnement à la création, d'un financement et d'un suivi post-crédation.

Les créations d'entreprises en France

En nombre

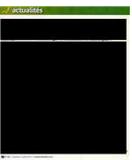
■ Part des auto-entreprises (en %)



Source : Insee



Les quatre amis lillois, qui ont créé l'an dernier le magasin de vélos Cycles Get Lost, se sont donné trois ans afin de dégager un chiffre d'affaires suffisant pour rémunérer chacun d'entre eux.



>> Interview

propos recueillis par **Yannick Urrien**



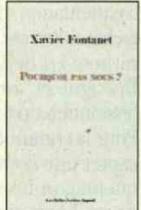
La leçon d'économie et de bon sens de l'ancien président d'Essilor

Xavier Fontanet :

« les proportions d'argent qui sont parties sont considérables. Comment s'étonner que la croissance ne tourne pas ? »

Le dernier livre de Xavier Fontanet est un grand succès de librairie. Les Français commencent enfin à ouvrir les yeux sur le déclin économique de la France et l'auteur nous invite à aller faire le tour du monde des solutions qui ont marché ailleurs : « Ce n'est pas par le dogme que l'on réussira, mais par l'initiative, l'expérimentation et le réalisme. L'Allemagne, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont connu ces périodes de doute profond. L'histoire de leur retournement ouvre des pistes et montre qu'il est possible de sortir de l'ornière. Si eux ont réussi, alors pourquoi pas nous ? » Xavier Fontanet est l'ancien président d'Essilor International. Diplômé des Ponts et Chaussées et du MIT (Massachusetts Institute of Technology), il a commencé sa carrière au Boston Consulting Group puis est devenu directeur général de Bénéteau, directeur de la restauration du groupe Wagons-lits, directeur général d'Essilor de 1991 à 1996 et PDG de 1996 à 2010. Il est également professeur affilié de stratégie à HEC.

« Pourquoi pas nous ? » de Xavier Fontanet est publié aux Éditions Les Belles Lettres



L'Hebdo-Bourseplus :

Votre livre est essentiel en termes de pédagogie économique sur l'exception française, car vous expliquez d'une manière très simple la situation dans laquelle nous sommes. Mais la France est aussi le pays qui a inventé la lutte des classes, à l'issue de la Révolution : n'est-ce pas ce qui bloque notre évolution ?

Xavier Fontanet :

D'abord, je me suis assuré que tout le monde puisse comprendre... Plus c'est important, plus c'est simple et, quand on formule bien les choses, tout le monde doit comprendre. Karl Marx a inventé la lutte des classes, l'idée que le profit est un salaire volé et que le salaire est un profit récupéré. C'est une idée complètement fautive parce que l'on voit bien que lorsque l'entreprise marche bien, tout le monde en profite et, quand elle marche mal, tout le monde souffre. Donc, l'idée qu'une entreprise marche à tous les coups, c'est une idée fautive. Il n'y a que le leader qui marche, le numéro deux marche un peu moins bien et les suivants ne marchent pas... Toute la compréhension sur le fait qu'une entreprise gagne ou ne gagne pas d'argent, c'est une découverte post lutte des classes et c'est ce qu'il faut expliquer à tous les syndicats. Quand tout le monde s'y met et quand il y a une bonne stratégie, tout le monde bénéficie de cette richesse. En revanche, quand tout le monde se tire dans les pattes et quand la stratégie est mauvaise tout le monde souffre, le patron comme l'ouvrier.

Marx s'est inspiré de la Révolution française...

Oui, on a cela en nous et nous sommes encore le dernier pays dans lequel les gens raisonnent encore un peu lutte des classes... Mais c'est en train d'évoluer. Par exemple, l'idée de la loi Macron, c'est que l'on doit baisser le prix des notaires pour donner de la valeur aux consommateurs. Mais on ne se rend pas compte qu'en baissant les marges des notaires, ils vont souffrir et toutes les petites entreprises vont claquer. On a encore, même au niveau gouvernemental, des raisonnements qui ne comprennent pas les mécanismes de concurrence. Il y a tout un travail à faire.

Par exemple, les artisans se plaignent du niveau de charges peu élevé des auto-entrepreneurs et jugent que c'est une concurrence déloyale. Or, les

artisans ne se battent pas pour avoir un niveau de charges plus bas, mais pour que l'on augmente les charges des auto-entrepreneurs...

Vous décrivez le corporatisme... D'abord, je trouve que c'est une idée formidable que celle des auto-entrepreneurs, parce que cela remet des gens au travail. Évidemment, un entrepreneur qui a moins de charges dispose d'un avantage concurrentiel par rapport à la partie simple des métiers. Mais dès que le métier devient un peu plus compliqué et technique, l'auto-entrepreneur ne peut plus être concurrentiel. Il faut que la puissance publique analyse tout cela et commence à analyser les différentes ponctions, parce qu'il faut bien que l'État vive avec un peu de recettes. Mais ce sont des problèmes qui vont se régler dans le temps. Regardez Uber : c'est une idée géniale... Au début, cela dérange, mais quand la taille de ces affaires sera devenue très importante, cela apportera une valeur à la société. Je pense que l'État est beaucoup trop lourd, mais il doit vivre tout en faisant en sorte que chaque activité économique soit rentabilisée. Maintenant, si les charges sont trop élevées, c'est parce que l'on a laissé beaucoup trop l'État se développer, les politiques de subventions sont trop importantes et les charges sont trop élevées. Si les gens râlent, c'est parce qu'ils sont trop taxés. Ce n'est pas bien de faire de l'argent non déclaré, mais quand les fiscalités sont déraisonnables, dans tous les pays du monde cela génère du noir ou de l'exil. Bien sûr, il faut répéter que ce n'est pas bien de faire du noir, mais ce n'est pas bien d'avoir des fiscalités déraisonnables. Il faut que les puissances publiques calent les États au même niveau que ceux d'à côté.

Paradoxalement, l'économie informelle sauve des millions de gens de la famine en Afrique ou en Asie...

Oui, il faut démarrer, l'économie est une manière vivante. Le côté intéressant de l'économie informelle, c'est que cela met les gens debout par la débrouillardise. Il faut laisser tout cela, mais, à un moment donné, il faut participer à la solidarité nationale. C'est une question de dosage. Il y a des nouveaux modèles économiques très intelligents dans l'économie informelle, mais à partir d'une certaine part de PIB, tout le monde doit participer.

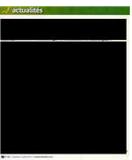
Vous dénoncez cette arrogance française, car on a trop tendance à penser que l'on est le centre du

monde et que la planète doit prendre exemple sur nous... Or, ceux qui ne nous copient pas se portent mieux...

Notre gros défaut, c'est la spécificité française : c'est-à-dire considérer que nous ne sommes pas comme les autres. Évidemment, nous sommes tous différents, mais il y a un peu d'arrogance à considérer que nous sommes différents à un point tel que ce que font les autres ne nous intéresse pas ! J'ai beaucoup vécu en Asie et l'un des éléments du succès de l'Asie et de sa croissance, c'est qu'elle s'est inspirée des formules qui marchaient dans les pays développés. Ils ont pris les bonnes idées. En France, on refuse ce qui marche, avec un mélange d'arrogance et de manque de confiance en soi, en n'acceptant pas ce que les autres peuvent faire. Mon livre est construit autour de ce tour du monde des solutions, avec un grand nombre d'idées, des idées qui marchent ailleurs. Je considère que ces idées qui marchent ailleurs, on pourrait s'en inspirer. L'innovation a toujours été au cœur des affaires dont j'ai eu la responsabilité et, plus vous voyagez, plus vous découvrez des choses très astucieuses à côté. Donc, on se dit qu'il serait intéressant de s'en inspirer. Il faut faire tomber toutes ces idées de spécificité, que j'appelle arrogance, parce qu'on a tendance à se prendre un peu trop au sérieux.

Quand on explique que la France pourrait connaître une situation similaire à celle de la Grèce, il y a toujours quelqu'un pour vous interrompre sur un air hautain : « Cher Monsieur, ce n'est pas possible, on est quand même en France... »

Oui et c'est une idée fautive ! La grande difficulté que nous rencontrons actuellement, c'est de ne pas dire les choses franchement, de ne pas dire qu'un jour il faudra rembourser les dettes, de ne pas dire qu'un déficit c'est très grave, de continuer de dire que les intérêts sont très bas et que ce n'est pas grave d'avoir une dette aussi importante... Ce sont des idées fautes qui incitent à ne pas entreprendre les réformes. Dans tous les pays que j'ai pris comme exemples - le Canada, l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, à l'exception de la Suisse qui est un modèle qui marche tout le temps - à un moment donné, quelqu'un a tapé du poing sur la table en disant que cela suffisait. Pour l'instant, notre président ne le fait pas et l'histoire montrera que



Revue de presse et opinions... Nos experts analysent chaque jour des centaines d'articles et d'études publiés dans le monde. Cette nouvelle rubrique nous permet de vous faire partager l'essentiel de ce qu'il faut savoir...

Commerce : l'activité redémarre.

Selon l'INSEE, «l'activité du commerce repart légèrement à la hausse en 2014. Ce mouvement est favorisé par la légère augmentation de l'investissement des entreprises et par une demande des ménages un peu plus dynamique que les années précédentes. Les ventes progressent en volume dans le commerce de gros et le commerce de détail (+0,8 % dans les deux cas). Elles se replient néanmoins en valeur dans ces deux secteurs en raison d'une baisse des prix, modérée dans le commerce de détail et plus marquée dans le commerce de gros. Dans le commerce et la réparation d'automobiles, les ventes se stabilisent en volume mais progressent en valeur. L'emploi salarié dans les secteurs commerciaux continue de se contracter entre fin 2013 et fin 2014 (-0,5%), comme dans l'ensemble des secteurs principalement marchands». (Source : INSEE)

Contrat de travail : l'exemple italien.

France Stratégie vient de publier une étude sur la réforme du contrat de travail en Italie : «Un contrat de travail «à protection croissante» a été créé en Italie pour inciter à l'embauche en CDI. Il permet des exonérations de cotisations sociales

importantes et rend le coût des licenciements injustifiés moins élevé et plus prévisible pour l'employeur. Matteo Renzi a fait de la réforme du marché du travail l'un de ses principaux objectifs, pour répondre à une situation de l'emploi particulièrement dégradé (taux de chômage de 13 %, dualisme du marché du travail, disparités régionales...) et stimuler le retour de la croissance. La réforme lancée en 2014 crée notamment un nouveau contrat de travail à durée indéterminée, dit «à protection croissante», qui s'applique aux nouvelles embauches et remplace (en règle générale) l'obligation de réintégration du salarié - en cas de licenciement déclaré injustifié par le juge - par une indemnité fonction de son ancienneté dans l'entreprise et dont le barème est fixé. Une nouvelle forme de rupture négociée est également créée. Ces modifications du régime juridique s'accompagnent de fortes incitations financières à l'embauche dans le cadre de ce nouveau CDI (en particulier des exonérations de cotisations sociales). Le but est à la fois d'inciter à de nouvelles embauches dans la phase de reprise qui s'amorce et d'augmenter la part des CDI dans l'emploi, en diminuant notamment le coût potentiel d'un licenciement injustifié». (Source : France Stratégie)

Europe : des progrès dans le secteur des énergies renouvelables.

La Commission européenne a publié le rapport sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs fixés pour 2020 en matière d'énergies renouvelables, qui montre que l'UE est en bonne voie pour atteindre son objectif de 20% d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Avec une part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie qui s'établit, selon les projections, à 15,3% en 2014, l'UE et la grande majorité des États membres progressent de manière satisfaisante: 25 États membres devraient atteindre leurs objectifs nationaux pour 2013/2014. Ces résultats sont publiés dans le rapport de 2015 de la Commission européenne sur les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif juridiquement contraignant de 20% de part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE, de l'objectif de 10% d'utilisation d'énergie renouvelable dans le secteur des transports et des objectifs nationaux contraignants pour 2020. (Source : Commission européenne)

c'est extrêmement grave. Le président Chirac a laissé filer la commission Pébereau, qui déjà, à l'époque, lui disait qu'il fallait taper un grand coup sur la table, alors qu'à l'époque la sphère publique était à 52% et le déficit public à 60%. Depuis, on s'est collé 700 milliards de dettes en plus et les choses commencent à devenir extrêmement graves puisque la dette est de l'ordre de grandeur du PIB, c'est-à-dire deux fois le chiffre d'affaires des impôts ! Imaginez une boîte qui perdrait 8% de son chiffre d'affaires et dont l'endettement serait égal à deux fois son chiffre d'affaires !

Avec de tels chiffres, le chef d'entreprise irait directement à l'ombre...

Oui, on l'arrêterait tout de suite... Évidemment, les responsabilités sont complètement diluées. Il est temps d'arrêter les âneries, de dire les choses franchement et de vraiment taper du poing sur la table ! Le livre est une incitation à arrêter les âneries, car les choses deviennent vraiment graves. Pour autant, il ne faut pas non plus être paniqué, car trois pays étaient dans la même situation que nous et ils ont réussi à tout rattraper sur 10 ans. Mais c'est maintenant qu'il faut agir parce que chaque année qui passe, c'est 80 à 100 milliards de dettes supplémentaires. Nous atteignons des niveaux très dangereux. Il est très facile de dépenser 80 milliards, mais avoir un excédent de 80 milliards, c'est une autre paire de manches.

Vous nous expliquez qu'il faut agir maintenant, parce que demain il sera trop tard. Mais c'est un discours que l'on entend depuis Raymond Barre et l'on croit que ce n'est pas trop tard, puisque les gens continuent de vivre normalement...

Il y a à peu près 1000 députés et sénateurs, ils ont une durée de vie de 20 ans et la dette a augmenté de 2000 milliards sur 40 ans : cela veut dire qu'il y a 2000 députés ou sénateurs qui ont créé 2000 milliards de dettes. Donc chaque député a créé un milliard de dettes et chaque député a la responsabilité d'un milliard de dettes ! C'est une question de responsabilité. Les inspecteurs des finances et tous les hauts fonctionnaires de Bercy sont aussi coresponsables, parce qu'ils sont garants des finances publiques. Ils peuvent répondre que c'est politique, mais ils ont la responsabilité d'assurer la continuité. Certains sont depuis très longtemps dans ce ministère, donc ils ont aussi une responsabilité. Si l'on est dans un monde sans responsabilités, avec des masses financières aussi importantes, c'est quand même assez inquiétant. Mais je suis convaincu que les choses arriveront un jour et ce livre, s'il peut accélérer la prise de conscience, ce sera déjà un bon boulot. Mais les journalistes jouent un rôle colossal, parce qu'ils font passer les idées.

La moitié des Français ne paient pas d'impôts et, avec les dernières décisions du gouvernement, on

peut penser que 60 à 70% des Français ne paieront plus d'impôts : ils se sentent donc totalement déresponsabilisés...

C'est une décision dramatique ! Le gouvernement achète les voix... On se retrouve avec beaucoup de gens qui paient plus d'impôts qu'ils n'ont de revenus, on a réintégré dans les structures de revenus des revenus non touchés, donc beaucoup de gens vont payer plus d'impôts qu'ils n'ont de revenus : donc, ils partent... Le gouvernement, comme le Parlement, ne suit pas avec assez d'attention les départs. Une étude indiquait que les consulats estimaient à 1,6 million le nombre de gens qui ont quitté la France, alors qu'en réalité on serait proche de 2,5 millions ! En effet, il y aurait pratiquement 800 000 Français qui ont quitté le pays et qui ne se déclarent même plus auprès de leur consulat. L'exil est donc beaucoup plus fort que ce que l'on imagine. En Suisse, dans certains cantons, on trouve jusqu'à 75 milliards de fortunes françaises ! Quand on additionne le tout, on arrive à des ordres de grandeur de 500 à 1000 milliards. Quand vous savez que le CAC 40, c'est 1500 milliards et que l'ensemble des actifs français représente 3000 milliards, cela montre bien que les proportions d'argent qui sont parties sont considérables. Comment s'étonner que la croissance ne tourne pas ? ■



Aix-en-Provence : les femmes économistes restent rares

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.



f

Lors de ces trois journées réunissant la fine fleur des économistes, des patrons et des politiques, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs, mais reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes"

se désole Akiko Suwa-Eisenman, présentée sur le site de l'Ecole d'économie de Paris comme... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement.

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture. La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'autocensurer"

regrette Agnès Bénassy-Quéré. Désormais très médiatisée, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour parler à la presse.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer),

je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

"Mystère"

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Cette faible féminisation reste un "mystère" pour l'Américaine. Aux Etats-Unis, malgré des mécanismes d'encouragement, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle.

Des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement, seraient-ils la solution?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Agnès Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit "Viens, j'ai besoin d'une femme", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent"

explique Akiko Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Agnès Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait notamment donner aux femmes un peu d'assistance administrative.

Les femmes doivent en outre souvent mener de front carrière et organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir aux Rencontres à Aix", organisées au début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants"

dit Agnès Bénassy-Quéré.

Akiko Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge, elle, sur

l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction, qui peut être un peu juste pour des femmes ayant concilié recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais c'est seulement la troisième femme honorée depuis sa création en 2000, et deux d'entre elles, Mmes Dupas et Esther Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Ce livre décapant qui propose de réécrire le Code du travail

L'ancien Garde des Sceaux et le juriste Antoine Lyon-Caen proposent, dans un essai décapant (1), de simplifier le gros livre rouge, trop complexe. Pierre Gattaz, du Medef, applaudit des deux mains. La gauche s'interroge.



Le livre ne compte que 77 pages mais il fait parler de lui Parce qu'il aborde un sujet politiquement sensible. Parce que ses conclusions sont saluées par les plus libéraux. Parce que l'un de ses auteurs, infatigable avocat de l'humanité, est une figure du socialisme français. Parce qu'on n'attendait pas celui qui fut naguère président du Conseil constitutionnel sur le terrain de ce droit social jugé inadapté à l'économie contemporaine. Voire défavorable à la croissance et à l'emploi.

« **Depuis quarante ans, la France souffre d'une grave maladie sociale: le chômage de masse** », assènent Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen en citant « **le chiffre effrayant de 6 millions de personnes qui ne bénéficient pas, en France, d'un travail à temps plein, d'un salaire régulier ni de tous les avantages légaux de la protection sociale** ».

Complexité juridique

Pour ces juristes, cependant, « **on ne peut reprocher aux gouvernements successifs d'être demeurés inertes** ». Certes pas. Découragés parfois. Mitterrand, un jour de désarroi, n'a-t-il pas soupiré : « **Contre le chômage, on a tout essayé...** »

Eh bien non, répondent les polémistes qui déplorent notamment qu'une vision d'un droit du travail perçu « **comme une forêt trop obscure et hostile** » joue contre « **le recrutement de salariés complémentaires dans les petites et moyennes entreprises** ». Ces PME et TPE (très petites entreprises) représentent, observe l'Insee, 48,7% de l'emploi salarié. Et « **elles ont été les seules créatrices d'emploi net ces récentes années** », plaide François Asselin, le président de la CGPME, leur organisation patronale.

Afin de lutter contre cette complexité juridique nuisant à l'intelligibilité des règles- « **le droit du travail se confond avec son Code** » -, Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen repensent le contrat de travail. Comment? En extrayant du droit actuel ses lignes directrices ou, mieux, ses principes. Ils en détaillent cinquante qui sont autant d'articles d'un Code revisité.

Au chapitre de la formation et de l'exécution, « **le contrat à durée indéterminée est la forme normale de la relation de travail** ». Néanmoins, « **le contrat à durée déterminée permet de répondre aux besoins temporaires de l'entreprise** ».

Quant à la durée du temps de travail, elle est établie « **par les conventions et accords collectifs et, à défaut, par la loi** ». Plus question des 35 heures légales.

Enfin, les essayistes reviennent sur la distinction entre petites et grandes firmes. Dans les premières, « **le droit du travail pourrait être circonscrit à ces principes** ». Dans les secondes, ces fameux principes « **constitueraient le droit étatique applicable** ».

Critique et déçue par « **un petit ouvrage sans audace** », la CGT explique qu'en partant du chômage de masse, « **les auteurs n'échappent pas à un amalgame dont le Medef a su se saisir : la complexité du Code du travail serait un frein à l'embauche** ».

Moderniser, moderniser

Reste qu'un économiste proche du PS, Gilbert Cette, prépare, avec l'avocat Jacques Barthélémy, un rapport sur la réforme du droit du travail pour Terra Nova. Le *think tank* (laboratoire d'idées) de gauche condamne, lui aussi, la complexité du droit du travail.

Un argument certainement repris par le conseiller d'État Jean-Denis Combrexelle. Le Premier ministre l'a chargé d'étudier la modernisation du modèle social français. Et de lister des propositions dès septembre. Moderniser, réformer. Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen ne disent pas autre chose. Ce dernier siège d'ailleurs dans la Commission Combrexelle.

(1) *Le Travail et la Loi*, Fayard, 8€.

Pascale MONNIER.



Compte rendu n° 96 - mercredi 1er juillet 2015 - séance de 9 heures

Président d'âge – Projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2014 (n° 2813) : cycle d'auditions de responsables de programmes sur l'exécution des crédits Programme 131 Création (M. Pierre-Alain Muet, rapporteur spécial) : Mme Laurence Tison-Vuillaume, cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique de la direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la communication, et M. Philippe Lonnet, sous-directeur chargé, à la direction du budget, de la huitième sous-direction – Présences en réunion La Commission entend Mme Laurence Tison-Vuillaume, cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique de la direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la communication, et M. Philippe Lonnet, sous-directeur chargé, à la direction du budget de la huitième sous-direction. M. Jean-Louis Dumont, président. Nous achevons ce matin notre cycle d'auditions de responsables de programme sur l'exécution des crédits, dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement du budget et d'approbation des comptes de l'année 2014, par l'audition des responsables du programme 131 Création. Mme Laurence Tison-Vuillaume, cheffe de service, adjointe au directeur général de la création artistique du ministère de la Culture. L'exercice 2014 a été marqué pour ce qui nous concerne par deux faits marquants : d'une part, la fin des travaux et l'ouverture, en janvier 2015, de la Philharmonie de Paris, chantier majeur pour le ministère de la Culture ; d'autre part, la question des intermittents du spectacle, puisque la renégociation de l'accord d'assurance chômage en mars 2014 et la signature de l'accord national interprofessionnel – ANI – ont abouti à une nouvelle crise, venant s'ajouter aux crises récurrentes que connaît ce régime. Cette crise, qui a en partie paralysé les festivals d'été, a conduit le Premier ministre à mettre en place une mission sur l'intermittence, laquelle s'est achevée en décembre 2014 avec la remise du rapport de Jean-Denis Combexelle, ancien directeur général du travail, Hortense Archambault, ancienne codirectrice du festival d'Avignon, et Jean-Patrick Gille, député. En termes budgétaires, l'exercice 2014 porte trace de la fin de la parité entre la ville de Paris et l'État dans le financement de la Philharmonie de Paris, puisque le surcoût du chantier, qui s'élevait à 45 millions d'euros, a été intégralement assumé par l'État – soit, pour ce dernier, 22,5 millions d'euros de crédits d'investissement supplémentaires –, là où était à l'origine envisagé un partage de la charge entre la ville de Paris et l'État. Il s'agit là du plus gros poste de variation des dépenses par rapport à la loi de finances initiale, le second étant lié au transfert de la maîtrise d'ouvrage des travaux de l'Opéra-Comique, que l'on retrouve d'abord dans les dotations en fonds propres puis dans les dotations d'investissement par une sorte de jeu de vases communicants entre les unes et autres. J'ajoute enfin que l'exécution de ce programme, qui est à 60 % un programme d'intervention, n'a été possible que grâce au dégel intégral des crédits d'intervention en fonctionnement, affectés dans leur quasi-totalité aux structures déconcentrées – établissements labélisés ou compagnies et ensembles musicaux – mais également grâce au dégel partiel des crédits aux opérateurs, ce qui a permis de leur donner un peu de souffle. Un mot, pour conclure, sur les conséquences de la mission sur l'intermittence. Si cette mission n'a pas eu de répercussion sur l'exécution de la loi de finances pour 2014, se posera pour la suite la question du Fonds pour l'emploi, dont l'économie, les objectifs et les dispositifs devraient être définis en octobre prochain lors d'une conférence pour l'emploi, qui aura lieu sous l'égide de la ministre de la Culture et du ministre du Travail et de l'emploi. M. Pierre-Alain Muet, rapporteur spécial. En 2014, comme c'est le cas depuis deux ans, les crédits consommés pour l'ensemble de la mission Culture ont été inférieurs aux crédits programmés, et l'effort d'économies a majoritairement porté sur les dépenses d'investissement, qui diminuent très fortement, et sur la baisse des dépenses de fonctionnement courant des opérateurs. J'ai eu l'occasion, lors de la présentation des budgets pour 2013 et 2014, de regretter la diminution sur deux années consécutives du budget de la culture. En effet, renoncer au nom de l'austérité budgétaire à de grands investissements culturels n'est pas plus justifié en temps de crise que de renoncer à de grands investissements technologiques, car les financements alloués à la culture constituent pour une société des

investissements aussi fondamentaux que ceux consacrés au système éducatif, à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cela étant rappelé, je note que, avec l'arrêt des grands projets d'investissement, hors Philharmonie, les dépenses d'investissement ont diminué de 11,6 % en 2014 ; elles portent principalement sur l'Opéra-Comique et le Théâtre national de Chaillot. La mission a par ailleurs dû faire face à des dépenses exceptionnelles, avec le surcoût de 45 millions d'euros du chantier de la Philharmonie de Paris, dont la moitié aurait dû être acquittée par la ville mais a été entièrement assumée par l'État. Cela a conduit à une fin de gestion un peu compliquée, qui témoigne, comme le souligne la Cour des comptes, d'un manque d'anticipation et d'une utilisation sous-optimale de la réserve de précaution, alors même que les impasses de financement étaient déjà identifiées au moment où le budget a été construit. J'ai déjà dit ce que je pensais du coût de la Philharmonie, qui doit être rapproché d'investissements comparables. On peut certes être choqué par la dérive des coûts mais elle est courante dans ce type de projet, et les 389 millions d'euros qu'a coûtés la Philharmonie sont à mettre en regard des 780 millions dépensés pour la Philharmonie de Hambourg, alors que l'estimation initiale tournait autour de 70 millions d'euros, soit un rapport de un à dix ! La plupart des grands projets sont ainsi sous-estimés et, il n'est qu'à regarder la superbe réalisation qu'est la Philharmonie de Paris pour comprendre que les coûts sont conformes à la qualité du bâtiment. Je souhaiterais, cela étant, connaître les hypothèses retenues en ce qui concerne les coûts de fonctionnement pour les années qui viennent, sachant que deux cent cinquante concerts sont programmés chaque année. Je déplore que les opérateurs, qui consomment à eux seuls 289 millions d'euros de crédits, ne soient pas tous soumis aux obligations afférentes aux contrats de performance. C'est notamment le cas de l'Opéra national de Paris, qui a certes dû faire face à une baisse importante de ses dépenses de fonctionnement, ce qui n'est jamais facile dans un secteur comme celui du spectacle vivant. Au sein du programme 224, on constate une diminution très forte des dotations aux conservatoires, passées de 29 à 15 millions d'euros entre 2012 et 2014. Cette baisse est considérable compte tenu de l'importance que revêtent la transmission des savoirs et l'éducation culturelle. Enfin, vous avez évoqué la mission sur les intermittents du spectacle. Pourriez-vous nous en dire plus sur les conséquences qu'elle aura dans les années à venir ? Mme Laurence Tison-Vuillaume. La Philharmonie de Paris est un établissement, dont les coûts de construction – 391 millions d'euros – peuvent certes paraître élevés mais sont d'un montant proche, voire inférieur à ceux de chantiers d'ambition équivalente : 789 millions d'euros pour la Philharmonie de Hambourg, 550 millions d'euros pour l'extension du théâtre Mariinski à Saint-Pétersbourg, 296 millions pour la rénovation du Staatsoper de Berlin. Pour ce qui est du budget de fonctionnement, un audit a évalué à 15 millions d'euros, sur un budget total de 28,4 millions d'euros, hors amortissements et intérêts d'emprunt, le besoin de subventions publiques de la Philharmonie de Paris en rythme de croisière. C'est une épure de subventionnement public là encore conforme à celle d'autres salles, tant en termes de montant global que de répartition des financements : pour prendre l'exemple du Barbican Centre, avec 38 millions d'euros, le financement public représente 56 % du financement total. Ce budget de fonctionnement est voué à servir une politique extrêmement ambitieuse d'élargissement des publics dans le contexte de la nouvelle métropole. Nous en récoltons déjà les premiers fruits, puisque, alors que nous tablions sur un remplissage à 85 %, nous en sommes déjà à 95 %, aussi bien pour les concerts que pour les manifestations culturelles : qu'il s'agisse de l'exposition consacrée à David Bowie, qui a attiré 200 000 personnes, ou de celle, plus ardue, sur Pierre Boulez, le public était, dès ce printemps, au rendez-vous. Je vous rejoins sur la question des opérateurs. Notre ambition est de généraliser à l'ensemble d'entre eux les contrats de performance. Nous travaillons notamment avec Stéphane Lissner, le nouveau directeur de l'Opéra de Paris, et les services du budget, afin de doter l'établissement d'un contrat de performance qui devra être signé avant la fin de l'année, lors du dernier conseil d'administration. Il en va de même pour les théâtres nationaux, avec qui nous travaillons à la mise en place ou au renouvellement de ces contrats. La direction générale de la création artistique n'est pas en charge du programme 224 Transmission des savoirs et démocratisation de la culture . Néanmoins, nous travaillons avec le secrétariat général et la secrétaire générale adjointe, responsable du programme, sur la question des conservatoires. Il est vrai que, depuis 2012, cette ligne budgétaire, qui correspond à l'action 3 du programme 224, a fortement diminué et que la part des crédits de l'État dans les crédits de fonctionnement des quelque quatre cents conservatoires de notre pays est passée de 7 % à 4 % . Si

cette participation est relativement faible, il n'en reste pas moins qu'elle contribue, ce qui est essentiel, à faire vivre ces établissements qui sont les premiers lieux de proximité culturelle dans les agglomérations. De ce fait, la ministre a engagé une réflexion sur un réengagement de l'État dans les conservatoires, afin de soutenir les efforts déjà accomplis par les collectivités territoriales pour les ouvrir à une plus grande diversité de profils. Nous estimons en effet qu'il existe encore des leviers d'intervention pour accroître cette ouverture, en particulier dans les zones les plus délaissées, en jouant notamment sur les pratiques pédagogiques. Je ne peux évidemment donner de chiffres, puisque les discussions sur le projet de loi de finances pour 2016 sont en cours, mais nous ferons en sorte que l'État alloue à ce programme les crédits nécessaires à un accès aux conservatoires du plus grand nombre. En ce qui concerne enfin les suites de la mission sur l'intermittence, le Premier ministre a fixé en janvier une feuille de route globale qui porte à la fois sur le régime d'assurance chômage, la protection sociale des intermittents et la structuration de l'emploi. En matière de chômage, le projet de loi sur le dialogue social, actuellement en discussion au Parlement, intègre ainsi, en son article 20, les spécificités du régime de l'intermittence, ce qui est une avancée historique. Il pose par ailleurs les contours d'une négociation s'articulant entre les organisations d'employeurs et de salariés chargées de fixer, au niveau interprofessionnel, un cadre financier global, et les branches du spectacle, à qui il reviendra d'insérer dans ce cadre les ajustements nécessaires pour préserver les spécificités du régime d'assurance chômage des intermittents du spectacle. Quant à la protection sociale, c'est une question qui dépasse le champ de compétences du ministère de la Culture et relève également du ministère des Affaires sociales et de la santé. Nous nous sommes en particulier penchés sur le cas des « maternités », de manière à préserver au mieux le droit de ces intermittentes du spectacle au congé de maternité. Pour ce qui concerne enfin la structuration de l'emploi, il s'agit de mieux encadrer les contrats d'usage, ces CDD spécifiquement adaptés à une économie de projets comme l'est l'économie du spectacle. Les partenaires sociaux sont notamment invités à revoir la liste des métiers pouvant relever des annexes VIII et X de l'assurance chômage. Des pistes seront ébauchées lors de la conférence pour l'emploi d'octobre prochain pour tenter, autant que faire se peut, de pérenniser et de rendre moins précaires les emplois, dans une économie où je rappelle que la majorité des salariés ne sont pas des intermittents. M. Alain Rodet. Le rapporteur spécial regrette la rigueur extrême dont est victime le budget de la culture, dont je conviens avec lui qu'elle est un ferment dont il ne faut jamais se passer. Néanmoins, l'explosion des coûts de la Philharmonie ne peut que nous laisser sans voix. Vous citez d'autres salles européennes, mais comparaison n'est pas raison et, dans un pays où le secteur du BTP est plus qu'atone, ne pas parvenir à maîtriser le coût d'un tel chantier est préoccupant. Certes nous nous heurtons à de grandes stars de la maîtrise d'œuvre, M. Jean Nouvel, mais il faudrait que le maître d'ouvrage ou le maître d'ouvrage délégué puissent contrôler l'exécution d'un chantier de cette envergure. Or, on a le sentiment qu'en Île-de-France et à Paris, en matière de culture, on fait facilement fi des règles de bonne gestion, alors que, dans le même temps, en région, où les directions régionales des affaires culturelles s'inquiètent des regroupements que va entraîner la réforme territoriale, les conservatoires doivent faire face à des décisions douloureuses. Si l'on peut donc souhaiter que le budget de la culture soit épargné par les mesures de rigueur, il importe avant tout que les grands chantiers soient conduits avec davantage de sérieux. C'est du bon sens. M. François André. Camus disait : « Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde. » Or, évoquer l'austérité à propos du budget de la culture, comme l'a fait le rapporteur spécial, c'est un peu ajouter au malheur du monde, si l'on considère que l'effort financier en faveur de la culture est supérieur à 13 milliards d'euros. On ne peut donc parler d'austérité, tout au plus de rigueur. Le rôle de l'État est majeur dans l'impulsion donnée à la création, qui se déploie au travers de grands établissements publics disséminés sur le territoire. En la matière, je souhaiterais connaître la nature de vos relations contractuelles ou conventionnelles avec les collectivités locales. Dans quels cadres s'opèrent les partages de financement ? A-t-on par ailleurs une idée de la consolidation des crédits, toutes origines confondues, qui alimentent les politiques menées en faveur de la création ? M. Gaby Charroux. De quelle façon comptez-vous intervenir pour accompagner les conservatoires et pour soutenir les théâtres scènes nationales ? M. Jean-Louis Dumont, président. Quiconque connaît la salle de la Philharmonie de Paris sait qu'on peut parler à son propos de réussite exceptionnelle, due pour une grande part à nos techniciens. Il n'empêche

qu'aujourd'hui la cogouvernance de la maîtrise d'ouvrage est incapable de terminer le bâtiment et que, par ailleurs, il semble que la ville de Paris ait décidé de se désengager de son fonctionnement. Il est de la responsabilité du ministère de la Culture de terminer cette opération dans les meilleures conditions. Tout d'abord en engageant le dialogue avec toutes les parties. La maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'ensemble des financeurs doivent parvenir à s'entendre pour qu'à la fin de l'année les objectifs assignés soient réalisés – en particulier la disparition de l'association Philharmonie de Paris et l'intégration de la Philharmonie au sein de la Cité de la musique. Le ministère devra, en la matière, faire preuve de transparence et de rigueur, ce qui n'est pas sa première qualité pour ce qui regarde la gestion de son immobilier. Il en va de notre image. M. Régis Juanico. Ma question concerne l'exécution des subventions attribuées à la Comédie de Saint-Étienne. Il semblerait que, malgré l'attribution d'une subvention de 400 000 euros sur les années 2013, 2014 à 2015 inscrite dans les bleus budgétaires du programme 224 de la mission Culture, le versement effectif pour les années 2013 et 2014 ait été beaucoup plus faible, de l'ordre de 260 000 euros. M. Charles de Courson. Le commentaire de Pierre-Alain Muet fait état de reports de crédits de 2014 sur 2015 d'un montant plus que significatif, puisqu'ils s'élèveraient pour l'ensemble de la mission Culture à plus de 135 millions en autorisations d'engagement – AE – et à 60 millions d'euros en crédits de paiement – CP. Ces reports sont-ils en augmentation ou en diminution par rapport à l'exercice précédent ? En ce qui concerne la Philharmonie, les 389 millions d'euros qu'elle a finalement coûtés représentent au moins une augmentation de 50 % par rapport au coût initialement prévu, qui était de 185 millions d'euros. M. le rapporteur spécial. Entre temps, le projet a évolué. M. Charles de Courson. Certes, mais cela témoigne d'une mauvaise gestion du programme. M. le rapporteur spécial. Je parlerai plutôt de mauvaise évaluation de départ. M. Charles de Courson. J'aimerais donc savoir si les coûts de fonctionnement souffrent de la même dérive, par rapport à ce qui était prévu. M. Jean-Louis Dumont, président. En l'occurrence, le paritarisme avec la ville de Paris dans le financement du surcoût n'est pas respecté. M. Charles de Courson. Les coûts de fonctionnement sont indépendants des modalités de leur financement. Quoi qu'il en soit, j'aimerais également des précisions sur la très nette augmentation du plafond d'emplois en exécution et savoir comment s'expliquent les cinquante-deux ETPT supplémentaires et l'augmentation de 1,67 % des dépenses de personnel alors que les effectifs sont quasiment stables. Mme Laurence Tison-Vuillaume. La Philharmonie est un chantier né en 2006. Depuis, les enveloppes pour aléas ont évolué, pour prendre en compte les surcoûts ou les révisions de prix, et le coût global du programme est en effet évalué aujourd'hui à 391 millions d'euros, ce qui, je le répète, n'est pas disproportionné au vu de la qualité et des ambitions du projet. Nous nous efforçons, depuis 2012, de piloter la fin de ce chantier avec la plus extrême rigueur qui soit, en lien avec la ville de Paris et le ministère des Finances, au sein d'un comité de pilotage qui nous permet de suivre, semaine après semaine, l'évolution des coûts, afin d'éviter toute dérive supplémentaire. Nous parachevons également la construction juridique de cet opérateur, qui existait jusqu'à présent sous la forme d'une association chargée de piloter la maîtrise d'ouvrage de la Philharmonie, laquelle association sera dissoute en octobre prochain et remplacée par un établissement public national. La Cité de la musique va modifier son objet social et étendre ses missions pour devenir une Cité de la musique-Philharmonie de Paris, sans sa filiale qu'était Pleyel, également en voie de dissolution puisque la salle fait l'objet d'une concession. M. Jean-Louis Dumont, président. La gouvernance de cette future Cité de la musique mérite selon moi une attention toute particulière, même si l'attitude de la ville de Paris ne nous donne guère de gages en la matière, et le renouvellement prochain des équipes dirigeantes devra se faire avec le plus grand soin si l'on veut garantir la réalisation des objectifs et des ambitions qui ont été définis. Mme Laurence Tison-Vuillaume. Nous aurons à la fin de l'année un opérateur de l'État, qui bâtira son projet avec un budget de 28,4 millions d'euros, dont 15 millions de subventions publiques – 9 millions provenant de l'État et 6 millions de la ville de Paris : nous ne sommes plus dans la parité, mais au moins préserve-t-on une collaboration équilibrée, qui nous permettra d'avancer ensemble dans la mise en œuvre de ce projet ambitieux. J'ajoute que l'autofinancement de la structure est très important, puisque ses recettes propres – assurées à 65 % par la billetterie, à 18 % par les activités pédagogiques et les expositions, à 15 % par le mécénat et les partenariats et à 2 % enfin par d'autres ressources, telles que les loyers des orchestres ou les produits financiers – sont évaluées à

13 millions d'euros environ, soit 45 % des ressources totales. Il est d'ailleurs probable que la part du mécénat pourra évoluer de façon assez sensible dans les années à venir, comme cela a été le cas pour l'Opéra de Paris qui, ces deux dernières années, a connu une forte augmentation de ses ressources de mécénat. La Philharmonie présente donc un modèle économique et artistique globalement vertueux, l'activité s'autofinanciant à 95 %. Les concerts des orchestres symphoniques étrangers sont couverts par la billetterie et le mécénat, et les expositions dégagent un solde positif. M. Charles de Courson. Vous ne m'avez pas répondu sur l'évolution des coûts de fonctionnement. Que représentent les 28,4 millions d'euros par rapport à l'estimation initiale ? Mme Laurence Tison-Vuillaume. L'estimation initiale était légèrement supérieure, au-delà de 30 millions d'euros. Si nous avons réussi à diminuer les coûts de fonctionnement, c'est en partie grâce à la mission d'audit que nous avons réalisée et qui nous a permis d'abaisser le montant des subventions de l'État de 10,8 à 9 millions d'euros. M. Charles de Courson. La consolidation des comptes amène à nuancer vos chiffres et le montant réel des subventions publiques. En effet, aux 15 millions d'euros dont vous parlez il faut ajouter une part de l'argent du mécénat, puisque celui-ci bénéficie de déductions fiscales financées sur les fonds publics, ainsi qu'une partie des recettes liées aux activités pédagogiques, ces dernières étant produites par des structures publiques également financées par nos impôts. Dès lors, le montant des financements publics s'établit plutôt autour de 18 ou 19 millions d'euros. Mme Laurence Tison-Vuillaume. Monsieur Juanico, l'école supérieure d'art dramatique adossée à la Comédie de Saint-Étienne est financée sur le programme 224. Comme le directeur, M. Arnaud Meunier, en a déjà été averti oralement, le projet annuel de performances – PAP – comporte une erreur. Cela va lui être clairement notifié par écrit, et cette erreur, inacceptable dans un document budgétaire, sera rectifiée au plus vite. En ce qui concerne le cadre de nos interventions en régions, lorsque l'État et les collectivités territoriales subventionnent conjointement des structures labélisées, sont établies des conventions pluriannuelles d'objectifs – CPO –, qui nous permettent d'établir les missions que nous souhaitons voir mises en œuvre et de définir un certain nombre d'indicateurs pour le suivi de ces objectifs. En ce qui concerne les conservatoires, qui relèvent depuis la loi de 2004 de la responsabilité des collectivités territoriales, les crédits ont certes baissé, mais je rappelle que l'État a continué d'assumer pleinement son rôle dans le domaine de l'enseignement supérieur. Depuis le début du quinquennat, les crédits affectés à ce dernier ont augmenté et nous avons veillé à sanctuariser le financement des conservatoires à rayonnement régional qui participent à un projet relevant d'un pôle d'enseignement supérieur. Cela n'empêche pas la ministre de souhaiter que, parallèlement, l'État se réengage dans une action visant à favoriser une plus grande ouverture des conservatoires. De nouveaux crédits seront donc affectés à cette politique en 2016. Je précise que les reports de crédits pour le programme 131 Création sont de 2,6 millions en CP et de 13 millions en AE. Ils concernent pour l'essentiel les chantiers des scènes nationales : 6 millions à Bourges, où les fouilles archéologiques ont retardé les travaux, et 4,7 millions pour l'Opéra-Comique. S'y ajoutent 1,5 million d'euros de reports dits « frictionnels », 1 million au titre de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale - ACOSS – et 300 000 euros d'attribution de produits. Nous vous apporterons les précisions nécessaires sur l'exécution des emplois du programme. M. Jean-Louis Dumont, président. Madame, nous vous remercions pour la qualité de vos réponses. * * * Informations relatives à la Commission La Commission a reçu en application de l'article 12 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances un projet de décret de virement de crédits de titre 2 d'un montant de 1 535 427 euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, du programme 212 Soutien de la politique de la défense de la mission Défense à destination des crédits hors titre 2 du programme 144 Environnement et prospective de la politique de défense de la mission Défense. L'État a transféré à l'École polytechnique les opérations de liquidation et de paiement de la solde de ses élèves, donnant lieu à l'inscription dans la loi de finances initiale pour 2015 d'une allocation de 15 569 820 euros de crédits hors versement au compte d'affectation spéciale Pensions et correspondant à 1 546 équivalents temps plein travaillés. Le virement est destiné à ajuster les crédits relatifs à la solde spéciale des élèves officiers de l'École polytechnique au titre de l'assujettissement de cette rémunération à certaines cotisations patronales et prestations sociales. Le montant global de ce virement concerne des crédits hors pensions et se décompose comme suit : – 143 415 euros de crédits d'indemnités pour sujétion pour services à l'étranger hors opérations extérieures versés sur

la solde des élèves dans le cadre de leur stage militaire de première année. — ffp —

Membres présents ou excusés Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire Réunion du mercredi 1^{er} juillet 2015 à 9 heures Présents. - M. François André, Mme Karine Berger, M. Christophe Caresche, M. Olivier Carré, M. Gaby Charroux, M. Jérôme Chartier, M. Charles de Courson, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Jean-Louis Dumont, M. Henri Emmanuelli, M. Marc Francina, M. Laurent Grandguillaume, M. Yves Jégo, M. Régis Juanico, Mme Véronique Louwagie, M. Jean-François Mancel, M. Pierre-Alain Muet, M. Alain Rodet Excusés. - M. Guillaume Bachelay, M. Dominique Baert, M. Gilles Carrez, M. Jean-Claude Fruteau, M. Jean-Louis Gagnaire, M. Jean-Pierre Gorges, M. David Habib, M. Jean Launay, M. Patrick Lebreton, M. Marc Le Fur, M. Victorin Lurel, Mme Valérie Rabault, M. Thierry Robert, M. Laurent Wauquiez, M. Éric Woerth — ffp —



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de

quasi-parité. "On m'appelle, on me dit "Viens, j'ai besoin d'une femme"", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de

quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je

« passe ma vie dans des comités de recrutement » universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. « On m'appelle, on me dit « Viens, j'ai besoin d'une femme », dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

« Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent », explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette « parité à la noix », Mme Bénassy-Quéré affirme que « l'université ne nous fait pas de cadeau », alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

« J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix », qui coïncident avec le début des vacances d'été, « parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants », dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je

« passe ma vie dans des comités de recrutement » universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. « On m'appelle, on me dit « Viens, j'ai besoin d'une femme », dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

« Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent », explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette « parité à la noix », Mme Bénassy-Quéré affirme que « l'université ne nous fait pas de cadeau », alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

« J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix », qui coïncident avec le début des vacances d'été, « parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants », dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'École d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'École d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Aix-en-Provence - Est-ce de l'"autocensure" Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités' Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des

Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je

« passe ma vie dans des comités de recrutement » universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. « On m'appelle, on me dit « Viens, j'ai besoin d'une femme », dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

« Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent », explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette « parité à la noix », Mme Bénassy-Quéré affirme que « l'université ne nous fait pas de cadeau », alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

« J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix », qui coïncident avec le début des vacances d'été, « parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants », dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013 (AFP/Archives-Boris Horvat)

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un

collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

- Actualités
- À la une

05 Jul. 2015, 11h40 | MAJ : 05 Jul. 2015, 11h40 [Tweeter](#)



réagir Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachussets Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013

(AFP/Boris Horvat)

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre. "J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachussets Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce

"mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

> Venez débattre et poser vos questions sur nos forums ! [Tweeter](#)



AFP

Réagir édition abonnés

- Actualités
- À la une

Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

05 Jul. 2015, 11h40 | MAJ : 05 Jul. 2015, 11h40 Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013 Illustration. (AFP/Boris Horvat)

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire,

la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre. "J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

AFP



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit "Viens, j'ai besoin d'une femme"", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de

quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis. Aix-en-Provence (AFP)



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiciens se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normannoise, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un

collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

? 2015 AFP



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013 (AFP/Archives / Boris Horvat)

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'École d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'École d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces

Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Copyright © 2015 AFP. Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par l'AFP. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, transmise, rediffusée, traduite, vendue, exploitée commercialement ou utilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'AFP. L'AFP ne pourra être tenue pour responsable des délais, erreurs, omissions, qui ne peuvent être exclus ni des conséquences des actions ou transactions effectuées sur la base de ces informations.

Réagir | Sauvegarder l'article | Envoyer à un ami | Imprimer l'article

- Sauvegarder l'article

Envoyer à un ami

- Imprimer l'article

Partager 0



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment



Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très

courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'"autocensure" notamment

class="outil"> Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013 (Photo Boris Horvat/AFP/Archives) Dimanche 05 juillet 2015, 11h41 Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline. Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant. La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice. "Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'École d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre. "J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'École d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche. "Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles). Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres. La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité. "Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias. "J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle. Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter". Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement. La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement? "Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée. "Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann. Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative. Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale. "J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré. Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des

économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité. En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'«autocensure» notamment

Est-ce de l'«autocensure»? Des tentives de «parité à la noix» qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline. Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant. La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice. «Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels» d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre. «J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes», se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... «directeur» de recherche. «Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?», s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement («Le climat va-t-il changer le capitalisme?», éditions Eyrolles). Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres. La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le «travail», n'était pas sa spécialité. «Les femmes ont tendance à s'auto-censurer», regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un «déblocage» et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias. «J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez», regrette-t-elle. Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie «ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter». Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce «mystère» de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, «nous semblons rester coincées» à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement. La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement? «Cela m'ouvre des portes» pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, «je passe ma vie dans des comités de recrutement» universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. «On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+, dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée. «Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent», explique Mme Suwa-Eisenmann. Face aux obligations découlant de cette «parité à la noix», Mme Bénassy-Quéré affirme que «l'université ne nous fait pas de cadeau», alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative. Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale. «J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix», qui coïncident avec le début des vacances d'été, «parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants», dit Mme Bénassy-Quéré. Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des

femmes ayant eu à concilier recherches et maternité. En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.



Economie: les femmes économistes restent rares, victimes d'«autocensure» notamment

Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, à Aix-en-Provence le 5 juillet 2013 (Photo Boris Horvat. AFP)



Est-ce de l'«autocensure»? Des tentatives de «parité à la noix» qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

«Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels» d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

«J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes», se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... «directeur» de recherche.

«Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?», s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement («Le climat va-t-il changer le capitalisme?»), éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces

Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le «travail», n'était pas sa spécialité.

«Les femmes ont tendance à s'auto-censurer», regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un «déblocage» et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

«J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez», regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie «ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter».

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce «mystère» de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, «nous semblons rester coincées» à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

«Cela m'ouvre des portes» pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, «je passe ma vie dans des comités de recrutement» universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. «On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+», dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

«Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent», explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette «parité à la noix», Mme Bénassy-Quéré affirme que «l'université ne nous fait pas de cadeau», alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

«J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix», qui coïncident avec le début des vacances d'été, «parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants», dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

■ Emdoctrinement

Comment « *protéger les jeunes du risque d'endoctrinement antirépublicain* » ? Telle était la question posée par France Stratégie (l'héritier du Commissariat général au Plan), à l'occasion d'un séminaire qui devait se tenir ce jeudi 2 juillet. Trois intervenants étaient annoncés : Jean-Pierre Laffite, magistrat, chargé de mission au secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance ; Dounia Bouzar, anthropologue, directrice générale du Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam ; mais aussi Jean-Yves Camus, « *spécialiste des nationalismes et extrémismes en Europe* ». Les royalistes ne sont pas en cause, nous a assuré ce dernier. À travers l'intitulé de ce séminaire, les pouvoirs publics semblent pourtant revendiquer leur prétention à diriger les consciences... D'ailleurs, comme l'expliquent les organisateurs, « *il ne s'agit pas d'une conférence ouverte au public, mais d'un séminaire de travail destiné aux acteurs des politiques publiques* ». Autrement dit, selon le "laboratoire d'idées" du gouvernement, les citoyens ne sauraient être acteurs des politiques qui les concernent. *Dont acte.*



Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares

Aix-en-Provence, 5 juil. 2015 (AFP) -

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes ?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste Jean Pisani-Ferry, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous



fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

aue/cb/pre

CAE

Afp le 05 juil. 15 à 11 16.



Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares

Aix-en-Provence, 5 juil. 2015 (AFP) -

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées réunissant la fine fleur des économistes, des patrons et des politiques, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs, mais reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, présentée sur le site de l'Ecole d'économie de Paris comme... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement.

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'autocensurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très médiatisée, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste [Jean Pisani-Ferry](#), pour parler à la presse.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

- "Mystère" -

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Cette faible féminisation reste un "mystère" pour l'Américaine. Aux Etats-Unis, malgré des mécanismes d'encouragement, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle.

Des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement, seraient-ils la solution?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-riieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous



fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait notamment donner aux femmes un peu d'assistance administrative.

Les femmes doivent en outre souvent mener de front carrière et organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", organisées au début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge, elle, sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction, qui peut être un peu juste pour des femmes ayant concilié recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais c'est seulement la troisième femme honorée depuis sa création en 2000, et deux d'entre elles, Mmes Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

aue/cb/bd/gf

CAE

Afp le 05 juil. 15 à 08 05.



Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares



Aix-en-Provence, 5 juil 2015 - Est-ce de l'"autocensure" Des tentatives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités' Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées réunissant la fine fleur des économistes, des patrons et des politiques, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs, mais reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, présentée sur le site de l'Ecole d'économie de Paris comme... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement.

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'autocensurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très médiatisée, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour parler à la presse.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de

pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

- "Mystère" -

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Cette faible féminisation reste un "mystère" pour l'Américaine. Aux Etats-Unis, malgré des mécanismes d'encouragement, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle.

Des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement, seraient-ils la solution'

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait notamment donner aux femmes un peu d'assistance administrative.

Les femmes doivent en outre souvent mener de front carrière et organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", organisées au début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge, elle, sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction, qui peut être un peu juste pour des femmes ayant concilié recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais c'est seulement la troisième femme honorée depuis sa création en 2000, et deux d'entre elles, Mmes Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

aue/cb/bd/gf



Entre "autocensure" et "parité à la noix", les femmes économistes restent rares

Par Aurélie END

Publié le 05/07/2015 à 11:15 - Mis à jour le 05/07/2015 à 11:35

Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Aix-en-Provence, 5 juil 2015 (AFP) - Est-ce de l'"autocensure"? Des tentives de "parité à la noix" qui ne lèvent pas les vraies rigidités? Aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence, les femmes économistes s'interrogent sur la faible féminisation de leur discipline.

Lors de ces trois journées qui voient la fine fleur des sciences économiques, des patrons et des politiques se presser sous les platanes pour assister à une multitude de tables rondes, le phénomène est flagrant.

La proportion de femmes intervenantes, scientifiques, politiques ou patronnes, a augmenté, selon les organisateurs. Mais elle reste faible: 20% environ contre 13% l'an dernier, malgré un thème, le travail, pourtant jugé propice.

"Dans les sujets sociaux, il y a plus de femmes. Dans ma discipline, la macroéconomie (c'est-à-dire l'étude des grands équilibres économiques comme l'inflation, la politique budgétaire, la politique monétaire...), et les questions européennes, je suis bien souvent la seule dans les panels" d'experts, déplore Agnès Bénassy-Quéré, professeur à l'Ecole d'économie de Paris et présidente-déléguée du Conseil d'analyse économique (CAE), qui conseille le Premier ministre.

"J'ai proposé à beaucoup de femmes d'intervenir dans le débat que j'animais à Aix mais je ne me retrouve qu'avec des hommes", se désole Akiko Suwa-Eisenman, que sa fiche sur le site de l'Ecole d'économie de Paris présente comme ... "directeur" de recherche.

"Les femmes sont peut-être plus réticentes à s'exprimer sur les sujets dont elles ne sont pas de parfaites spécialistes?", s'interroge cette normalienne, spécialiste des questions agricoles et de développement, qui vient de signer un ouvrage collectif sur le réchauffement ("Le climat va-t-il changer le capitalisme?", éditions Eyrolles).

Ainsi Esther Duflo, titulaire d'une chaire sur la pauvreté et le développement au Massachusetts Institute of Technology, Mecque américaine des sciences économiques, et conseillère de la Maison Blanche, s'excusait presque vendredi de sa présence lors de la session d'ouverture de ces Rencontres.

La chercheuse, l'une des plus prestigieuses invitées du jour, a fait valoir que le thème des Rencontres, le "travail", n'était pas sa spécialité.

"Les femmes ont tendance à s'auto-censurer", regrette Mme Bénassy-Quéré. Désormais très courtisée par la presse, elle dit avoir eu besoin d'un "déblocage" et des encouragements d'un collègue, l'économiste **Jean Pisani-Ferry**, pour s'exprimer dans les médias.

"J'ai essayé de féminiser le CAE mais c'est un échec. Quand je propose à des hommes (d'entrer), je n'ai pas de refus. Les femmes, elles, déclinent parfois, en disant qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'investir assez", regrette-t-elle.

Pour Catherine Mann, chef économiste de l'OCDE, ce perfectionnisme peut être un obstacle: les étudiantes en économie "ont tendance à peaufiner, peaufiner, peaufiner, avant de livrer un travail. Si bien qu'il ne reste plus rien à discuter".

Depuis l'un des postes les plus en vue de la profession, l'Américaine ne peut que constater ce "mystère" de la faible féminisation. Aux Etats-Unis, "nous semblons rester coincées" à une proportion d'un tiers de jeunes filles dans les premières années d'économie, note-t-elle, malgré la mise en place de mécanismes d'encouragement.

La solution passe-t-elle alors par des quotas, comme ceux imposés en France dans certaines instances de supervision ou les comités de recrutement?

"Cela m'ouvre des portes" pour certaines instances, dit Mme Bénassy-Quéré, mais par ailleurs, "je passe ma vie dans des comités de recrutement" universitaires soumis à une obligation de quasi-parité. "On m'appelle, on me dit +Viens, j'ai besoin d'une femme+", dit-elle, mi-rieuse, mi-consternée.

"Nous sommes peu de femmes à pouvoir siéger dans ces comités universitaires, ça nous prend un temps fou. Pendant lequel, les hommes, eux, travaillent", explique Mme Suwa-Eisenmann.

Face aux obligations découlant de cette "parité à la noix", Mme Bénassy-Quéré affirme que "l'université ne nous fait pas de cadeau", alors qu'elle pourrait donner par exemple aux femmes un peu d'assistance administrative.

Restent aussi des rigidités qui compliquent la vie de femmes souvent obligées de mener de front leur carrière et l'organisation familiale.

"J'ai parfois dû renoncer à venir (aux Rencontres) à Aix", qui coïncident avec le début des vacances d'été, "parce qu'il fallait que j'organise la prise en charge des enfants", dit Mme Bénassy-Quéré.

Mme Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes, association organisatrice des Rencontres d'Aix qui décerne aussi chaque année avec le Monde un prix du Meilleur jeune économiste de France, s'interroge elle sur l'âge limite de 40 ans fixé pour cette distinction. Ce qui peut être un peu juste pour des femmes ayant eu à concilier recherches et maternité.

En 2015 une économiste a gagné, Pascaline Dupas. Mais depuis sa création en 2000, il n'a été décerné qu'à trois femmes, dont deux, Mme Dupas et Duflo, font carrière aux Etats-Unis.

aue/cb/pre
© 2015 AFP



Jean-Claude Mailly (FO) : "l'accord collectif n'a pas à s'imposer au contrat de travail"



Force ouvrière prépare un contre-rapport Combrexelle, explique son secrétaire général Jean-Claude Mailly, qui refuse que les accords d'entreprise puissent déroger au droit du travail et s'imposer aux salariés.

Le secrétaire général de Force ouvrière (FO) a l'intention de participer au débat ouvert par le premier ministre lorsqu'il a commandé à Jean-Denis Combrexelle, ancien directeur général du travail, un rapport sur la place des accords collectifs dans le droit social français. "Nous ne sommes pas d'accord sur la composition de la commission Combrexelle, beaucoup trop monocolor, a expliqué Jean-Claude Mailly lors d'une rencontre organisée jeudi 2 juillet par Réalités du dialogue social. Nous avons donc réuni nos spécialistes et des juristes plutôt favorables à la hiérarchie des normes, et nous publierons à la rentrée un contre-rapport."

Il rappelle l'attachement de FO au principe de la hiérarchie des normes, qui veut que les accords collectifs ne peuvent pas être moins favorables aux salariés que les lois et règlements, tout comme les contrats de travail ne peuvent pas être moins favorables que les accords collectifs. Inverser cette hiérarchie permet, par exemple, de négocier au niveau de l'entreprise un accord moins protecteur pour les salariés que l'accord de branche. Une demande récurrente du Medef, qui y voit une piste pour flexibiliser le marché du travail. Le gouvernement semble prêt à faire quelques pas dans cette direction.

"Le principe de hiérarchie des normes déjà écorné"

"Le principe de la hiérarchie des normes a déjà été écorné par la loi sur les 35 heures et la loi Fillon de 2004", qui autorise, dans certains cas, un accord d'entreprise à être moins favorable qu'un accord de branche. C'est également le cas de la loi Macron, ajoute le leader de FO. Elle renforce la possibilité, pour un accord de maintien dans l'emploi (AME, signé en cas de difficultés économiques), de s'imposer au contrat de travail d'un salarié (en cas de refus, le licenciement ne sera plus économique).

"La lettre de mission envoyée à Jean-Denis Combrexelle, qui pose la question de la relation entre contrat de travail et accords collectifs, m'inquiète, ajoute le patron de FO. L'accord collectif n'a pas à s'imposer au contrat de travail. La dérogation à ce principe ne me dérange pas si elle est meilleure pour les salariés, mais c'est rarement le cas !"

"Rentrer dans le moule néolibéral"

Selon lui, "c'est la logique européenne libérale économiquement qui conduit partout à favoriser la négociation d'entreprise". La Troïka a exigé de la Grèce qu'elle renonce aux conventions collectives. "De quoi je me mêle ?" s'interroge le leader syndical, qui cite aussi le recul des accords collectifs au Portugal et en Espagne, sous la pression de l'Europe. "Ces questions font partie du débat Combrexelle. Que veut le gouvernement ? Rentrer dans ce moule néolibéral ou respecter le caractère de République sociale de la France ? Je ne comprends pas pourquoi Matignon et l'Elysée, qui sont parfaitement conscients de l'impact de la logique d'austérité, ne changent pas d'orientation économique."

Jean-Claude Mailly entrouvre tout de même une fenêtre: "je ne dis pas qu'il ne faut rien bouger", finit-il par lâcher.

Cécile Maillard



Marché unique numérique : où en est l'Union Européenne ?



Par Alicia Tang et Diane Touré, France Télévisions, Direction de la Prospective

Le sujet du numérique et de sa régulation pose des questions d'échelle, de territorialité et de frontières. Alors qu'Internet et les technologies numériques se développent et transforment notre monde de manière exponentielle, il existe toutefois des obstacles, souvent nationaux, qui entravent l'accès des citoyens aux biens et aux services en ligne, imposent leur vision du marché et freinent le développement de start-ups et autres entreprises.

Le marché du numérique européen pourrait générer 415 milliards d'euros par an pour notre économie et créer 3,8 millions d'emplois : mais où en est l'Union Européenne sur ses projets de régulation ? Le point sur l'accord du 30 juin 2015, signé entre la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres des télécoms sur les sujets du roaming, de la neutralité du net et du géo-blocking/droit d'auteur.

Le marché unique numérique : une ambition et une priorité pour l'Europe

Eric Peters, chef d'unité adjoint, marché unique numérique à la DG Connect de la Commission européenne, a rappelé cette semaine à l'occasion de la table ronde organisée par **France Stratégie** en partenariat avec Renaissance Numérique, que la réflexion sur les priorités numériques est désormais évidente, même s'il y a cinq ans, ce n'était pas le cas. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a été élu selon un projet comportant dix priorités pour son mandat, l'économie numérique en étant une. Cependant, la régulation au niveau européen pose la question de la répartition du travail, car les moyens d'action sont délimités par les compétences octroyées par les Etats membres : il existe des domaines dans lesquels l'Union européenne n'a que peu de compétences, l'éducation par exemple, alors que certains souhaiteraient des accords supranationaux.

« La France a un diagnostic commun avec l'Europe : il ne s'agit pas d'une couche superficielle de la société mais bien d'une révolution technologique, plus importante sans doute même que celle du début du 20e siècle. Il faut essayer de voir l'impact sur l'ensemble de la société, l'emploi, les systèmes sociaux ou encore les systèmes de mutualisation. Aujourd'hui, il doit y avoir une répartition du travail au-delà des questions de compétences » a précisé Eric Peters.

L'objectif de ce marché unique : abolir les obstacles pour exploiter pleinement les possibilités

offertes par internet

La stratégie européenne publiée le 6 mai 2015 correspond à un état d'esprit, celui de cibler les actions sur ce qui est déjà connu et sur lesquels il est possible d'agir. Elle s'appuie sur trois piliers :

- améliorer l'accès aux biens et services numériques, en favorisant le marché en ligne ou en rassurant le consommateur concernant les règles contractuelles par exemple
- créer un environnement propice au développement des réseaux et services numériques, en réfléchissant notamment sur les infrastructures et les plateformes
- préparer l'économie à une économie numérique et faire en sorte que l'économie, l'industrie et l'emploi en Europe tirent parti des possibilités offertes par le numérique.

Le 30 juin 2015, un accord a été signé entre la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres des télécoms, faisant lentement avancer le sujet concernant le "roaming" et la neutralité du net.

Vers la "neutralité du net" ou l'"internet ouvert" en Europe ?

Pour la première fois depuis l'ouverture des débats, le concept d'internet ouvert semble être envisagé à l'échelle européenne. D'après le nouvel accord, les internautes seront libres d'accéder aux contenus de leur choix et les opérateurs et fournisseurs ne pourront plus bloquer ou ralentir injustement la vitesse de navigation sur internet. De la même manière, les grosses entreprises du web n'auront pas le droit de payer les opérateurs télécoms pour s'assurer de la livraison rapide de leurs contenus, aux dépens d'autres petits acteurs comme des start-ups par exemple, qui n'en auraient pas les moyens. Selon la Commission, il n'y aura pas de « gardiens des réseaux » qui décideront de ce à quoi les utilisateurs peuvent ou non accéder. Certaines exceptions pourront cependant contourner ce concept d'internet ouvert lorsqu'il s'agira d'intérêt général, comme par exemple la lutte contre la pédopornographie.

Un point reste cependant flou : la notion de "neutralité du net" a disparu de l'accord du 30 juin 2015 au profit de l'"internet ouvert". Cette terminologie peut être interprétée de plusieurs manières et laisse apparaître quelques zones d'ombre, notamment sur les services spécialisés des FAI. Le communiqué de la Commission Européenne indique en effet que les fournisseurs d'accès à internet seront toujours en mesure de proposer des services spécialisés de qualité supérieure, tels que la télévision par internet, ainsi que de nouvelles applications innovantes, pour autant que ces services ne soient pas fournis au détriment de la qualité de l'internet ouvert.

Comme l'affirme le site Next Impact, « cette annonce n'est pas sans rappeler celle du Conseil européen qui souhaitait que « des accords sur les services nécessitant un niveau spécifique de qualité soient autorisés » entre opérateur et éditeurs de services. Pour rappel, certains s'inquiétaient que cela « ouvre aussi la porte à différents niveaux de service, un point réclamé depuis longtemps par des groupes industriels, mais refusé par le régulateur américain »

Si ce nouvel accord reste une avancée en termes de régulation du net (le texte doit être approuvé officiellement par le Parlement et le Conseil pour entrer en vigueur le 30 avril 2016), le chantier de la neutralité du net pourrait être réouvert lors de la révision du Paquet télécoms en 2016.

La fin du "roaming"

Alors qu'en mars dernier le Conseil européen repoussait la fin des frais d'itinérance à juin 2018, tout en proposant la mise en place d'un nouveau système de fixation des prix, la Commission Européenne, le Parlement et les États membres de l'Union se sont finalement mis d'accord pour une disparition progressive du "roaming" d'ici juin 2017. Selon le communiqué de la Commission, les frais d'itinérance cesseront d'exister dans l'UE à partir du 15 juin 2017. Les consommateurs européens en auront donc fini avec les dépassements de forfait puisqu'ils paieront un prix identique pour les appels, les SMS et les données mobiles où qu'ils se rendent dans l'UE.

« Appeler un ami depuis chez soi ou à partir d'un autre pays de l'UE coûtera le même prix » précise la Commission Européenne qui est déterminée à mettre ces conditions en place et à faire en sorte que la suppression des frais d'itinérance soit une réalité dès le jour J. Des améliorations se feront sentir dès avril 2016, puisque l'appel depuis un autre pays de l'UE ne pourra pas coûter

plus de 5 centimes hors taxe la minute (contre 19 centimes aujourd'hui) et l'envoi d'un SMS sera plafonné à 2 centimes (contre 6 centimes actuellement). Quant au mégabit de données, il passera de 20 à 5 centimes HT, soit le tarif auquel les opérateurs le paient. Ces frais maximum reviendront environ 75% moins cher que les plafonds actuellement en vigueur dans l'UE pour les appels effectués et les données.

Géo-blocking et droit d'auteur : toujours pas d'harmonisation mais de nombreuses préoccupations européennes

Le géo-blocking est la limite d'accès fixée en fonction du pays dans lequel les consommateurs souhaitent accéder à un contenu. Par exemple, regarder une chaîne française en Allemagne est quasiment impossible. Pour Andrus Ansip, Vice-Président de la Commission Juncker chargé du Marché numérique unique, le géo-blocking « n'a pas sa place en Europe ».

Cependant, l'interdiction de cette pratique est ralentie par certains pays, notamment la France qui entend bien faire valoir sa conception du droit d'auteur, fondée sur les principes de territorialité, d'exclusivité, de liberté contractuelle même si pour le Président Juncker, cette pratique met l'Europe dans une situation défavorable face à la puissance des services américains. De ce fait, les différentes feuilles de route de la Commission s'accordent à dire que l'harmonisation du marché européen du numérique ne pourra se faire que lorsque les barrières nationales auront été brisées, même si la Commission reconnaît aujourd'hui que la territorialité peut être justifiée dans certains cas, notamment pour assurer la rémunération des ayants droit et le financement des œuvres audiovisuelles. Même le rapport parlementaire de Julia Reda, députée européenne membre du Parti pirate qui déclarait "Nous devons établir un système de droits d'auteur commun, qui protège les droits fondamentaux et facilite l'offre de services en ligne innovants dans l'Union tout entière" sera moins radical que prévu. A suivre donc...



Marché unique numérique : où en est l'Union Européenne ?



Par Alicia Tang et Diane Touré, France Télévisions, Direction de la Prospective

Le sujet du numérique et de sa régulation pose des questions d'échelle, de territorialité et de frontières. Alors qu'Internet et les technologies numériques se développent et transforment notre monde de manière exponentielle, il existe toutefois des obstacles, souvent nationaux, qui entravent l'accès des citoyens aux biens et aux services en ligne, imposent leur vision du marché et freinent le développement de start-ups et autres entreprises.

Le marché du numérique européen pourrait générer 415 milliards d'euros par an pour notre économie et créer 3,8 millions d'emplois : mais où en est l'Union Européenne sur ses projets de régulation ? Le point sur l'accord du 30 juin 2015, signé entre la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres des télécoms sur les sujets du roaming, de la neutralité du net et du géo-blocking/droit d'auteur.

Le marché unique numérique : une ambition et une priorité pour l'Europe

Eric Peters, chef d'unité adjoint, marché unique numérique à la DG Connect de la Commission européenne, a rappelé cette semaine à l'occasion de la table ronde organisée par **France Stratégie** en partenariat avec Renaissance Numérique, que la réflexion sur les priorités numériques est désormais évidente, même s'il y a cinq ans, ce n'était pas le cas. Le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a été élu selon un projet comportant dix priorités pour son mandat, l'économie numérique en étant une. Cependant, la régulation au niveau européen pose la question de la répartition du travail, car les moyens d'action sont délimités par les compétences octroyées par les Etats membres : il existe des domaines dans lesquels l'Union européenne n'a que peu de compétences, l'éducation par exemple, alors que certains souhaiteraient des accords supranationaux.

« La France a un diagnostic commun avec l'Europe : il ne s'agit pas d'une couche superficielle de la société mais bien d'une révolution technologique, plus importante sans doute même que celle du début du 20e siècle. Il faut essayer de voir l'impact sur l'ensemble de la société, l'emploi, les systèmes sociaux ou encore les systèmes de mutualisation. Aujourd'hui, il doit y avoir une répartition du travail au-delà des questions de compétences » a précisé Eric Peters.

L'objectif de ce marché unique : abolir les obstacles pour exploiter pleinement les possibilités

offertes par internet

La stratégie européenne publiée le 6 mai 2015 correspond à un état d'esprit, celui de cibler les actions sur ce qui est déjà connu et sur lesquels il est possible d'agir. Elle s'appuie sur trois piliers :

- améliorer l'accès aux biens et services numériques, en favorisant le marché en ligne ou en rassurant le consommateur concernant les règles contractuelles par exemple
- créer un environnement propice au développement des réseaux et services numériques, en réfléchissant notamment sur les infrastructures et les plateformes
- préparer l'économie à une économie numérique et faire en sorte que l'économie, l'industrie et l'emploi en Europe tirent parti des possibilités offertes par le numérique.

Le 30 juin 2015, un accord a été signé entre la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres des télécoms, faisant lentement avancer le sujet concernant le "roaming" et la neutralité du net.

Vers la "neutralité du net" ou l'"internet ouvert" en Europe ?

Pour la première fois depuis l'ouverture des débats, le concept d'internet ouvert semble être envisagé à l'échelle européenne. D'après le nouvel accord, les internautes seront libres d'accéder aux contenus de leur choix et les opérateurs et fournisseurs ne pourront plus bloquer ou ralentir injustement la vitesse de navigation sur internet. De la même manière, les grosses entreprises du web n'auront pas le droit de payer les opérateurs télécoms pour s'assurer de la livraison rapide de leurs contenus, aux dépens d'autres petits acteurs comme des start-ups par exemple, qui n'en auraient pas les moyens. Selon la Commission, il n'y aura pas de « gardiens des réseaux » qui décideront de ce à quoi les utilisateurs peuvent ou non accéder. Certaines exceptions pourront cependant contourner ce concept d'internet ouvert lorsqu'il s'agira d'intérêt général, comme par exemple la lutte contre la pédopornographie.

Un point reste cependant flou : la notion de "neutralité du net" a disparu de l'accord du 30 juin 2015 au profit de l'"internet ouvert". Cette terminologie peut être interprétée de plusieurs manières et laisse apparaître quelques zones d'ombre, notamment sur les services spécialisés des FAI. Le communiqué de la Commission Européenne indique en effet que les fournisseurs d'accès à internet seront toujours en mesure de proposer des services spécialisés de qualité supérieure, tels que la télévision par internet, ainsi que de nouvelles applications innovantes, pour autant que ces services ne soient pas fournis au détriment de la qualité de l'internet ouvert.

Comme l'affirme le site Next Impact, « cette annonce n'est pas sans rappeler celle du Conseil européen qui souhaitait que « des accords sur les services nécessitant un niveau spécifique de qualité soient autorisés » entre opérateur et éditeurs de services. Pour rappel, certains s'inquiétaient que cela « ouvre aussi la porte à différents niveaux de service, un point réclamé depuis longtemps par des groupes industriels, mais refusé par le régulateur américain »

Si ce nouvel accord reste une avancée en termes de régulation du net (le texte doit être approuvé officiellement par le Parlement et le Conseil pour entrer en vigueur le 30 avril 2016), le chantier de la neutralité du net pourrait être réouvert lors de la révision du Paquet télécoms en 2016.

La fin du "roaming"

Alors qu'en mars dernier le Conseil européen repoussait la fin des frais d'itinérance à juin 2018, tout en proposant la mise en place d'un nouveau système de fixation des prix, la Commission Européenne, le Parlement et les États membres de l'Union se sont finalement mis d'accord pour une disparition progressive du "roaming" d'ici juin 2017. Selon le communiqué de la Commission, les frais d'itinérance cesseront d'exister dans l'UE à partir du 15 juin 2017. Les consommateurs européens en auront donc fini avec les dépassements de forfait puisqu'ils paieront un prix identique pour les appels, les SMS et les données mobiles où qu'ils se rendent dans l'UE.

« Appeler un ami depuis chez soi ou à partir d'un autre pays de l'UE coûtera le même prix » précise la Commission Européenne qui est déterminée à mettre ces conditions en place et à faire en sorte que la suppression des frais d'itinérance soit une réalité dès le jour J. Des améliorations se feront sentir dès avril 2016, puisque l'appel depuis un autre pays de l'UE ne pourra pas coûter

plus de 5 centimes hors taxe la minute (contre 19 centimes aujourd'hui) et l'envoi d'un SMS sera plafonné à 2 centimes (contre 6 centimes actuellement). Quant au mégabit de données, il passera de 20 à 5 centimes HT, soit le tarif auquel les opérateurs le paient. Ces frais maximum reviendront environ 75% moins cher que les plafonds actuellement en vigueur dans l'UE pour les appels effectués et les données.

Géo-blocking et droit d'auteur : toujours pas d'harmonisation mais de nombreuses préoccupations européennes

Le géo-blocking est la limite d'accès fixée en fonction du pays dans lequel les consommateurs souhaitent accéder à un contenu. Par exemple, regarder une chaîne française en Allemagne est quasiment impossible. Pour Andrus Ansip, Vice-Président de la Commission Juncker chargé du Marché numérique unique, le géo-blocking « n'a pas sa place en Europe ».

Cependant, l'interdiction de cette pratique est ralentie par certains pays, notamment la France qui entend bien faire valoir sa conception du droit d'auteur, fondée sur les principes de territorialité, d'exclusivité, de liberté contractuelle même si pour le Président Juncker, cette pratique met l'Europe dans une situation défavorable face à la puissance des services américains. De ce fait, les différentes feuilles de route de la Commission s'accordent à dire que l'harmonisation du marché européen du numérique ne pourra se faire que lorsque les barrières nationales auront été brisées, même si la Commission reconnaît aujourd'hui que la territorialité peut être justifiée dans certains cas, notamment pour assurer la rémunération des ayants droit et le financement des œuvres audiovisuelles. Même le rapport parlementaire de Julia Reda, députée européenne membre du Parti pirate qui déclarait "Nous devons établir un système de droits d'auteur commun, qui protège les droits fondamentaux et facilite l'offre de services en ligne innovants dans l'Union tout entière" sera moins radical que prévu. A suivre donc...

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE**

**Décret du 2 juillet 2015 portant nomination du président
du Comité national de l'eau - M. LAUNAY (Jean)**

NOR : DEVL1513787D

Par décret en date du 2 juillet 2015, M. Jean Launay, député du Lot, est nommé président du Comité national de l'eau.

**Décret du 2 juillet 2015 portant nomination
au conseil de surveillance de la Société du Grand Paris**

NOR : DEVT1513848D

Par décret en date du 2 juillet 2015, sont nommés, à compter du 8 juillet 2015, membres du conseil de surveillance de l'établissement public Société du Grand Paris :

I. – En qualité de représentants de l'Etat :

M. Thierry LAJOIE, président-directeur général de l'agence foncière et technique de la région parisienne, sur proposition du ministre chargé du développement de la région capitale ;

M. François AUVIGNE, inspecteur général des finances, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;

M. Jean-Paul ALBERTINI, conseiller maître à la Cour des comptes, sur proposition du ministre chargé du développement durable ;

M. François POUPARD, directeur général des infrastructures, du transport et de la mer, sur proposition du ministre chargé des transports ;

M. Laurent GIROMETTI, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, sur proposition du ministre chargé de l'urbanisme ;

Mme Agnès VINCE, directrice chargée de l'architecture, adjointe au directeur général des patrimoines, sur proposition du ministre chargé de la culture ;

M. Raphaël LE MEHAUTE, commissaire général délégué à l'égalité des territoires, directeur de la ville et de la cohésion urbaine, sur proposition du ministre chargé de la politique de la ville ;

M. Serge MORVAN, directeur général des collectivités locales, sur proposition du ministre chargé des collectivités territoriales ;

Mme Marie-Caroline BONNET-GALZY, commissaire général à l'égalité des territoires, sur proposition du ministre chargé de l'aménagement du territoire ;

Mme Nathalie MORIN, cheffe du service France Domaine, sur proposition du ministre chargé des domaines ;

M. Denis CHARISSOUX, sous-directeur des transports, de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, de l'égalité des territoires, du logement et de la ville (4^e sous-direction) de la direction du budget, sur proposition du ministre chargé du budget.

II. – M. Jean-Yves Le BOUILLONNEC, maire de la commune de Cachan (Val-de-Marne), député de la 11^e circonscription du Val-de-Marne, est nommé membre du conseil de surveillance de l'établissement public Société du Grand Paris, en qualité de maire d'une commune de la région Ile-de-France.

**Arrêté du 11 juin 2015 portant nomination au conseil
scientifique institué auprès du conseil d'administration
du Comité national routier**

NOR : DEVT1513357A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 11 juin 2015, sont nommés membres du conseil scientifique du Comité national routier :

M. Dominique AUVERLOT, chef du département développement durable, Centre d'analyse stratégique.

M. Jean-Jacques BECKER, sous-directeur de la mobilité et de l'aménagement, Commissariat général au développement durable.

Mme Nathalie CARON, sous-directrice des statistiques des transports, Commissariat général au développement durable.

Mme Elisabeth KREMP, chef du département des synthèses sectorielles, Institut national de la statistique et des études économiques.

**Arrêté du 23 juin 2015 portant nomination
au Comité national de l'eau**

NOR : DEVL1513964A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 23 juin 2015, sont nommés membres du Comité national de l'eau :

Art. 1^{er}. – I. – Au titre des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

1^o Au titre de l'Etat :

Représentants du ministre chargé de l'environnement

M. François MITTEAULT, directeur de l'eau et de la biodiversité.
Mme Patricia BLANC, directrice générale de la prévention des risques.

Représentant du ministre chargé du développement durable

Mme Doris NICKLAUS, chef du bureau de l'évaluation des politiques des risques, de l'eau et des déchets au Commissariat général au développement durable.

Représentant du ministre chargé de l'énergie

Mme Virginie SCHWARZ, directrice de l'énergie.

*Représentant du ministre chargé des infrastructures
et des transports*

Mme Christel FIORINA, chef du bureau de la politique de l'environnement à la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer.

Représentant du ministre chargé de la mer

Mme Cécile BIGOT, directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture.

Représentant du ministre chargé de l'agriculture

Mme Valérie MAQUERE, chef du bureau eau, sols et économie circulaire à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises.



Représentant du ministre chargé du budget

M. Denis MORIN, directeur du budget.

Représentant du ministre chargé de la consommation

M. Léonard BRUDIEU, chef du bureau énergie, environnement et matières premières à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire

Mme Marie-Caroline BONNET-GALZY, commissaire générale à l'égalité des territoires.

Représentant du ministre chargé des collectivités territoriales

M. Guillaume ROBILLARD, chef du bureau des services publics locaux à la direction générale des collectivités locales.

Représentant du ministre chargé de la défense

Mme Hélène PERRET, chef du bureau environnement à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

Représentant du ministre chargé de l'industrie

M. Pierre ANGOT, sous-directeur de la chimie, des matériaux et des éco-industries à la direction générale des entreprises.

Représentant du ministre chargé de la jeunesse et des sports

Mme Sidonie FOLCO, chargée de mission à la direction des sports.

Représentant du ministre chargé de la justice

M. Robert GELLI, directeur des affaires criminelles et des grâces.

Représentant du ministre chargé de l'outre-mer

M. Cédric LORET, chef du bureau de l'écologie, du logement, du développement et de l'aménagement durables à la direction générale des outre-mer.

Représentant du ministre chargé de la santé

M. Alban ROBIN, chef du bureau de la qualité des eaux à la direction générale de la santé.

Représentant du ministre chargé du tourisme

Mme Emma DELFAU, sous-directrice du tourisme à la direction générale des entreprises.

Représentant du ministre chargé de l'urbanisme et du logement

M. Laurent GIROMETTI, directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages.

Représentants des préfets coordonnateurs de bassin

M. Jean-François CORDET, préfet coordonnateur du bassin Artois-Picardie, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais.

M. Michel DELPUECH, préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée, préfet de la région Rhône-Alpes.

2° Au titre des établissements publics de l'Etat :

Représentants des directeurs d'agences de l'eau

Mme Michèle ROUSSEAU, directrice générale de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

M. Martin GUTTON, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Représentant de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques

Mme Elisabeth DUPONT-KERLAN, directrice de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

Représentant du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Mme Odile GAUTHIER, directrice du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Représentant de Parcs nationaux de France

M. Michel SOMMIER, directeur de Parcs nationaux de France.

Représentant de Voies navigables de France

Mme Isabelle ANDRIVON, directrice générale adjointe de Voies navigables de France.

II. – Au titre des présidents des comités de bassin :

M. Martin MALVY, président du Comité de bassin Adour-Garonne.

M. André FLAJOLET, président du Comité de bassin Artois-Picardie.

M. Paul GIACOBBI, président du Comité de bassin Corse.

M. Joël PELICOT, président du Comité de bassin Loire-Bretagne.

M. Claude GAILLARD, président du Comité de bassin Rhin-Meuse.

M. Michel DANTIN, président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée.

M. François SAUVADET, président du Comité de bassin Seine-Normandie.

M. Marcel SIGISCAR, président du Comité de bassin Gadeloupe.

M. Patrick LECANTE, président du Comité de bassin Guyane.

M. Daniel CHOMET, président du Comité de bassin Martinique.

M. Patrick MALET, président du Comité de bassin Réunion.

M. Ibrahim BOIHANERY, président du Comité de bassin Mayotte.

III. – Au titre des représentants des usagers :

1° Au titre des usagers non professionnels :

Représentants des associations de consommateurs

M. Jean-Yves HERVEZ, administrateur national et animateur de la commission de l'agriculture et de l'alimentation de l'UFC-Que Choisir.

Mme Gisèle KESLER, administratrice nationale et vice-présidente de l'UFC-Que Choisir.

M. Bernard LE LAN, administrateur de l'UNAF.

M. Bernard MICHEL, représentant de la Confédération logement et cadre de vie.

Représentants des associations de protection de l'environnement

M. Bernard ROUSSEAU, pilote du réseau eau de France Nature Environnement.

M. François-Marie PELLERIN, coordonnateur pour la défense du Marais poitevin Poitou-Charentes Nature.

Mme Elisabeth ARNAULD, représentante de la SEPANSO Gironde.

M. Bernard DROBENKO, représentant de l'association Sources et Rivières du Limousin.

M. Philippe GERMA, directeur général du WWF France.

Mme Diane SIMIU, directrice des programmes du WWF France.

Représentant d'associations d'éducation à l'environnement

Mme Magali BOUTIN, chargée de mission eau à l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

Représentant des sports nautiques

M. Georges LE PALLEC, membre de la Fédération française de canoë-kayak.

Représentants des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique

M. Claude ROUSTAN, président de la Fédération nationale de la pêche en France, président de la fédération départementale des Alpes-Haute-Provence.

M. Michel BALAY, président de la fédération départementale de pêche des Vosges.

M. Michel BRETON, président de la fédération départementale de pêche du Val-d'Oise.

M. Philippe LALAUZE, président de la fédération départementale de pêche de Vaucluse.



M. François LE SAGER, président de la fédération départementale de pêche du Morbihan.

M. Raymond PERARD, représentant des associations départementales agréées des pêcheurs amateurs aux engins et aux filets.

M. Jean-Claude PRIOLET, secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de la pêche en France.

M. Léopold SARTEAU, président de la fédération départementale de Seine-et-Marne.

Représentants des associations de riverains

Mme Véronique KEMLIN, vice-présidente de la Fédération nationale de la propriété privée rurale.

M. Bruno DE LA ROCHE SAINT ANDRE, président de la Fédération nationale de la propriété privée rurale.

2° Au titre des usagers professionnels « agriculture, pêche, aquaculture, batellerie et tourisme » :

Représentants des chambres d'agriculture

M. Didier MARTEAU, président de la chambre d'agriculture de l'Aube.

M. Luc SERVANT, président de la chambre d'agriculture de Charente-Maritime et de la chambre d'agriculture régionale de Charente-Maritime.

M. Christian AIME, vice-président de la chambre d'agriculture de la Vendée.

M. Bruno ROUSSEL, vice-président de la chambre d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais.

M. André BERNARD, président de la chambre d'agriculture de Vaucluse.

Représentant de la Fédération nationale de l'agriculture biologique

M. Guillaume RIOU, polyculteur-éleveur en agriculture biologique.

Représentants des pisciculteurs en eau douce et de l'aquaculture en eau de mer

M. Jean-Yves COLLETER, pisciculteur en eau douce.

M. Philippe BALMA, pisciculteur en eau de mer.

Représentant de la pêche professionnelle en eau douce

M. Philippe BOISNEAU, président du Comité national de la pêche professionnelle en eau douce.

Représentant de la conchyliculture

M. Joseph COSTARD, membre du conseil du Comité national de la conchyliculture et vice-président du comité régional de la conchyliculture de Normandie mer du Nord.

Représentant de la pêche maritime

M. Nicolas MICHELET, chargé de mission au Comité national des pêches maritimes et des élevages marins.

Représentants des associations de navigation intérieure

M. Bruno COSSIAUX, administrateur de la Chambre nationale de la batellerie artisanale.

M. François BOURIOT, adjoint du président délégué général au Comité des armateurs fluviaux.

Représentant des associations de tourisme

M. Gylhem FERAUD, président de l'Association nationale des acteurs du tourisme.

Représentant des transports maritimes

M. Patrick RONDEAU, représentant d'Armateurs de France.

3° Au titre des usagers professionnels « entreprises à caractère industriel et artisanal » :

Représentants des entreprises d'assainissement et de distribution d'eau

M. Tristan MATHIEU, délégué général de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau.

Mme Joëlle DE VILLENEUVE, membre de la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau.

Représentant des distributeurs d'eau en régie

Mme Danielle MAMETZ, vice-présidente du Syndicat de distribution d'eau potable et d'assainissement du Nord.

Représentants des chambres de commerce et d'industrie territoriales

Mme Guillemette LORRAIN, présidente de la commission développement de l'entreprise à la chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise.

M. Patrick LESCOP, membre élu de la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan.

Représentants des riverains industriels

M. Christian LECUSSAN, président de la Fédération nationale des associations de riverains et utilisateurs d'eau.

Mme Christiane VACHER, responsable TOTAL raffinage-chimie.
 Mme Nathalie MATIGNON, déléguée générale du Groupement des entreprises industrielles de services textiles.

Représentants des industries de production d'électricité

Mme Caroline DELPUECH, attachée de bassin auprès du délégué de bassin Seine-Normandie à EDF.

M. Ghislain WEISROCK, conseiller spécial à ENGIE.

Représentant des industries agricoles et alimentaires

M. Pascal VINE, délégué général de Coop de France.

Représentant des industries chimiques

Mme Céline CAROLY, responsable de l'environnement et du transport au sein du département technique de l'Union des industries chimiques.

Représentant des industries des papiers, cartons et celluloses

M. Jean-Bernard VOISIN, responsable de l'environnement et des projets à International Paper.

Représentant des industries du pétrole

M. Jean-Yves TOUBOULIC, directeur du raffinage à l'Union française des industries pétrolières.

Représentant des industries métallurgiques

Mme Lisa NOURY, juriste environnement à la Fédération des industries mécaniques.

Représentant des industries extractives

M. Arnaud COLSON, directeur du développement durable et de l'environnement à Lafarge France.

Représentant de la Fédération nationale des travaux publics

M. Alain GRIZAUD, président de Canaliseurs de France.

IV. – Au titre des représentants des collectivités territoriales et de leurs établissements publics :

1° Représentants élus par chaque comité de bassin :

Dans le bassin Adour-Garonne :

Mme Isabelle LAMOU, adjointe au maire de Lège Cap-Ferret.

M. Serge BLADINIÈRES, conseiller départemental du Lot.

M. André CABOT, conseiller départemental du Tarn.

M. Germinal PEIRO, président du conseil départemental de Dordogne.

Dans le bassin Artois-Picardie :

M. Paul RAOULT, conseiller municipal du Quesnoy.

M. Charles BEAUCHAMP, conseiller départemental du Nord.

M. Michel BOULOGNE, conseiller départemental de la Somme.

M. Jean SCHEPMAN, conseiller départemental du Nord.

Dans le bassin Corse :

M. François GIORDANI, maire de Salice.

M. Ange-Pierre VIVONI, maire de Sisco.

Dans le bassin Loire-Bretagne :

Mme Sophie AUCONIE, conseillère municipale de Tours.
M. Jean-François ROBERT, maire de Viabon.
M. André LEFEBVRE, conseiller régional de Bourgogne.
M. Thierry BURLOT, vice-président du conseil régional de Bretagne.

Dans le bassin Rhin-Meuse :

M. Bernard INGWILLER, maire de Grassendorf.
M. Daniel DIETMANN, maire de Manspach.
M. Daniel BEGUIN, vice-président du conseil régional de Lorraine.

Dans le bassin Rhône-Méditerranée :

M. Bernard BERGER, maire de Saint-Georges-les-Bains.
M. Pascal BONNETAIN, adjoint au maire de Labastide-de-Virac.
M. Hervé PAUL, vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur.
M. Michel PARTAGE, conseiller départemental de Barjols.
M. Jean-Paul MARIOT, conseiller départemental de Haute-Saône.
Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, conseillère départementale de la Drôme.

Dans le bassin Seine-Normandie :

M. Denis MERVILLE, maire de Sainneville-sur-Seine.
Mme Corinne RUFET, conseillère régionale d'Ile-de-France.
Mme Célia BLAUDEL, adjointe au maire de Paris.
M. Jérôme BOURLET DE LA VALLEE, conseiller régional de Haute-Normandie.

M. Didier GUILLAUME, conseiller départemental du Val-de-Marne.

M. Gérard CHERON, conseiller départemental de l'Eure.
M. Eric COQUILLE, maire de Périgny-sur-Armançon.

Dans le bassin Guadeloupe :

Mme Roberte MERI, conseillère régionale.

Dans le bassin Guyane :

Mme Hélène SIRDER, vice-présidente du conseil régional de Guyane.

Dans le bassin Martinique :

M. Arnaud RENE-CORAIL, maire des Trois-Ilets.

Dans le bassin Réunion :

M. Olivier RIVIERE, maire de Saint-Philippe.

2° Représentants des associations de collectivités territoriales :

Association des maires de France

M. Pierre DUCOUT, maire de Cestas (Gironde), membre du comité directeur de l'Association des maires de France.

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

M. Michel DESMARS, chef du département de l'eau, de l'assainissement et des milieux aquatiques.

Assemblée des départements de France

M. Louis MICHEL, vice-président du conseil départemental de Mayenne.

Association des régions de France

M. Alain ROUSSET, président de l'Association des régions de France.

Association française des établissements publics territoriaux de bassin

M. Bernard LENGLET, vice-président de l'AFEPTB, président de l'AMEVA-aménagement et valorisation du bassin de la Somme.

Association nationale des élus du littoral

M. Jean-Louis LEONARD, maire de Châtelailon-Plage, vice-président de l'agglomération de La Rochelle.

Association nationale des élus de la montagne

Mme Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de l'Isère, secrétaire générale de l'Association nationale des élus de la montagne.

Association des maires de grandes villes de France

M. Dominique GROS, maire de Metz.

Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques

M. Jean MONTAGNAC, maire de Carry-le-Rouet.

Association nationale des maires ruraux de France

M. Dominique BIDET, maire de Bellenaves (Allier).

Association nationale des maires des stations de montagne

M. Charles-Ange GINESY, député-maire de Péone-Valberg.

Villes de France

M. Jean-Sébastien SAUVOUREL, conseiller responsable de l'eau et de l'assainissement à Villes de France.

Assemblée des communautés de France

M. Jean-Claude WEISS, président de la communauté Caux Vallée de Seine.

3° Représentant des offices de l'eau :

M. Bernard LUBETH, directeur de l'office de l'eau de Guadeloupe.

V. – Au titre des présidents de commissions locales de l'eau :

M. Serge MORIN, président du SAGE Sèvre niortaise et marais poitevin.

Mme Rachel THOMAS, présidente du SAGE bassin ferrifère de Lorraine.

VI. – Au titre des personnalités qualifiées :

M. Luc ABADIE, président du conseil scientifique de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques.

Mme Catherine CARRE, enseignant-chercheur en géographie à l'université Paris 1.

Mme Agathe EUZEN, chercheuse au CNRS en anthropologie et sciences de l'environnement.

M. Daniel MARCOVITCH.

M. Claude MIQUEU, membre expert du Comité de bassin Adour-Garonne.

Mme Emmanuelle QUINIOU, urbaniste.

M. Pierre-Alain ROCHE, président de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE).

Mme Anne ROZAN, maître de conférences en sciences économiques à l'université Louis Pasteur de Strasbourg.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 23 juin 2015.

SÉGOLÈNE ROYAL

Arrêté du 25 juin 2015 modifiant l'arrêté du 22 février 2013 portant nomination des membres au Haut Comité de la qualité de service dans les transports

NOR : DEVV1512814A

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 25 juin 2015, sont nommés membres du Haut Comité de la qualité de service dans les transports :

Au sein du collège des parlementaires et des représentants des collectivités publiques :

En qualité de parlementaire

M. AUBEY (François), sénateur, comme titulaire, en lieu et place de M. RIES (Roland).

En qualité de représentant du ministre chargé des transports

M. DICIANNI (Bruno), adjoint au sous-directeur des transports ferroviaires et collectifs et des déplacements urbains, comme suppléant, en lieu et place de M. KOVARIK (Jean-Bernard), adjoint au directeur général des infrastructures, du transport et de la mer.



En qualité de représentants de la secrétaire d'Etat chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire

M. CHAMBU (Pierre), sous-directeur des services et des réseaux à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, comme titulaire, en lieu et place de M. DUMONT (Gilles).

M. DECONINCK (Matthieu), chef de bureau transports, tourisme et secteur automobile à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, comme suppléant, en lieu et place de Mme VAN CEUNEBROEK-MASDOUMIER (Elodie).

En qualité de représentants des collectivités et établissements publics territoriaux

Groupement des autorités responsables des transports :

Mme CASANOVA (Corinne), comme titulaire, en lieu et place de M. JULLEMIER (Denis).

M. GERVAIS (André), comme suppléant, en lieu et place de M. BONTE (Thierry).

Au sein du collège des représentants des opérateurs :

En qualité de représentant des organisations professionnelles représentatives des opérateurs aériens

Fédération nationale de l'aviation marchande :

Mme BARRAND (Brigitte), comme suppléante, en lieu et place de M. BOUGAN (Olivier).

En qualité de représentant des armateurs

Armateurs de France :

Mme HUCHET (Blandine), comme titulaire, en lieu et place de M. BANDEL (Eric).

En qualité de représentants des opérateurs de transport urbain et de transport ferroviaire de voyageurs

Union des transports publics :

M. CHAPUT (Francis), comme titulaire, en lieu et place de M. QUIDORT (Michel).

M. COURSIER (Stéphane), comme titulaire, en lieu et place de M. CAZELLES (Didier).

M. VOISIN (Mathieu), comme titulaire en lieu et place de M. MACE (Jean-Luc).

M. FAUCHER (Claude), comme suppléant, en lieu et place de M. GAZEAU (Bruno).

En qualité de représentants des opérateurs de transport routier de voyageurs

Fédération nationale des voyageurs :

Mme MARESCHAL (Ingrid), comme titulaire, en lieu et place de M. RITTER (Eric).

Mme COUR (Laurence), comme suppléante, en lieu et place de M. CAREL (Pierre-Olivier).

Au sein du collège des personnalités qualifiées :

En qualité de personnalité choisie en raison de sa compétence dans le domaine des transports, au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, direction technique territoires et ville

M. CARRIER (Grégoire), en lieu et place de Mme VERNAISON (Patricia).

Arrêté du 25 juin 2015 portant modification de la composition du conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce

NOR : DEVM1514885A

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 25 juin 2015, sont nommés membres du conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce, en qualité de personnalités représentant les régions :

Mme Anne GUILLAUMIN GAUTHIER, membre titulaire.

M. Christian QUIDET, suppléant.



Robert Badinter veut réécrire le Code du travail

L'ancien Garde des Sceaux et le juriste Antoine Lyon-Caen proposent, dans un essai décapant (1), de simplifier le gros livre rouge, trop complexe. Pierre Gattaz, du Medef, applaudit des deux mains. La gauche s'interroge.

Débat

Le livre ne compte que 77 pages mais il fait parler de lui Parce qu'il aborde un sujet politiquement sensible. Parce que ses conclusions sont saluées par les plus libéraux.

Parce que l'un de ses auteurs, infatigable avocat de l'humanité, est une figure du socialisme français. Parce qu'on n'attendait pas celui qui fut naguère président du Conseil constitutionnel sur le terrain de ce droit social jugé inadapté à l'économie contemporaine. Voire défavorable à la croissance et à l'emploi.

« **Depuis quarante ans, la France souffre d'une grave maladie sociale : le chômage de masse** », assèment Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen en citant **le chiffre effrayant de 6 millions de personnes qui ne bénéficient pas, en France, d'un travail à temps plein, d'un salaire régulier ni de tous les avantages légaux de la protection sociale** ».

Complexité juridique

Pour ces juristes, cependant, « **on ne peut reprocher aux gouvernements successifs d'être demeurés inertes** ». Certes pas. Découragés parfois. Mitterrand, un jour de désarroi, n'a-t-il pas soupilé : « **Contre le chômage, on a tout essayé ...** »

Eh bien non, répondent les polémistes qui déplorent notamment qu'une vision d'un droit du travail perçu « **comme une forêt trop obscure et hostile** » joue contre « **le recrutement de salariés complémentaires dans les petites et moyennes entreprises** ». Ces PME et TPE (très petites entreprises) représentent, observe l'Insee, 48,7 % de l'emploi salarié. Et « **elles ont été les seules créatrices d'emploi net ces récentes années** », plaide François Asselin, le président de la CGPME, leur organisation patronale. Afin de lutter contre cette complexité juridique nuisant à l'intelligibilité des règles - « **le droit du travail se confond avec son Code** » -, Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen repensent le contrat de travail. Comment ? En extrayant du droit actuel ses lignes directrices ou, mieux, ses principes. Ils en détaillent cinquante qui sont autant d'articles d'un Code revisité. Au chapitre de la formation et de l'exécution, « **le contrat à durée indéterminée est la forme normale de la relation de travail** ». Néanmoins, « **le contrat à durée déterminée permet de répondre aux besoins temporaires de l'entreprise** ».

Quant à la durée du temps de travail,

elle est établie « **par les conventions et accords collectifs et, à défaut, par la loi** ». Plus question des 35 heures légales. Enfin, les essayistes reviennent sur la distinction entre petites et grandes firmes. Dans les premières, « **le droit du travail pourrait être circonscrit à ces principes** ». Dans les secondes, ces fameux principes « **constitueraient le droit étatique applicable** ».

Critique et déçue par « **un petit ouvrage sans audace** », la CGT explique qu'en partant du chômage de masse, « **les auteurs n'échappent pas à un amalgame dont le Medef a su se saisir : la complexité du Code du travail serait un frein à l'embauche** ». Moderniser, moderniser. Reste qu'un économiste proche du PS, Gilbert Cette, prépare, avec l'avocat Jacques Barthélémy, un rapport sur la réforme du droit du travail pour Terra Nova. Le *think tank* (laboratoire d'idées) de gauche condamne, lui aussi, la complexité du droit du travail.

Un argument certainement repris par le conseiller d'État Jean-Denis Combexelle. Le Premier ministre l'a chargé d'étudier la modernisation du modèle social français. Et de lister des propositions dès septembre. Moderniser, réformer. Robert



Badinter et Antoine Lyon-Caen ne disent pas autre chose. Ce dernier siège d'ailleurs dans la Commission Combrexelle.

(1) *Le Travail et la Loi*, Fayard, 8 EUR.

Pascale MONNIER. ■

Trois questions à ...

Cécile Jolly, chargée de mission au département travail-emploi chez France Stratégie, suite au rapport de prospective sur les métiers à pourvoir d'ici 2022.

Quels seront les métiers les plus porteurs d'ici 2022 et pour quelles raisons ?

Sans surprise, les métiers qualifiés, plutôt pour une population cadre. C'est une tendance ancienne mais qui s'accroît. Les services et aides aux personnes vont aussi recruter beaucoup. La santé et la garde d'enfants sont de vraies préoccupations en raison d'une hausse du travail des femmes et la population est vieillissante. En outre, il faut noter que les salariés des métiers d'aide à la personne sont eux-mêmes vieillissants. Sur certaines professions, les recrutements liés aux départs en retraite peuvent atteindre jusqu'à 50 %.

Quelles solutions faut-il mettre en place pour anticiper au mieux vos conclusions ?

Cela pose beaucoup de questions au niveau de la reconversion et met en avant des politiques d'emploi à mener au niveau local car la mobilité des gens n'est pas extrême. L'étude souligne également un besoin de formations, de créations de passerelles entre les métiers, et de mixité. En effet, les professions les

moins qualifiées sont souvent très genrées et cela commence dès la formation initiale. Il y a un besoin également de maintien dans l'emploi des seniors, d'adaptation des conditions de travail de cette population et de reconversion en milieu ou fin de carrière.

En revanche, le scénario de France Stratégie semble plus favorable aux jeunes ?

C'est souvent le cas, mais cela concerne essentiellement les métiers qualifiés. La tendance est beaucoup moins favorable aux décrocheurs ou aux jeunes peu diplômés. Il existe un véritable enjeu pour limiter leur nombre, notamment en créant des passerelles et en accentuant la formation. Sans diplôme, le parcours professionnel est souvent plus heurté, avec davantage de périodes de chômage et d'emplois précaires. Il faut que la formation initiale et professionnelle devienne systématique. ■

Trois questions à ...

Cécile Jolly, chargée de mission au département travail-emploi chez France Stratégie, suite au rapport de prospective sur les métiers à pourvoir d'ici 2022.

Quels seront les métiers les plus porteurs d'ici 2022 et pour quelles raisons ?

Sans surprise, les métiers qualifiés, plutôt pour une population cadre. C'est une tendance ancienne mais qui s'accroît. Les services et aides aux personnes vont aussi recruter beaucoup. La santé et la garde d'enfants sont de vraies préoccupations en raison d'une hausse du travail des femmes et la population est vieillissante. En outre, il faut noter que les salariés des métiers d'aide à la personne sont eux-mêmes vieillissants. Sur certaines professions, les recrutements liés aux départs en retraite peuvent atteindre jusqu'à 50 %.

Quelles solutions faut-il mettre en place pour anticiper au mieux vos conclusions ?

Cela pose beaucoup de questions au niveau de la reconversion et met en avant des politiques d'emploi à mener au niveau local car la mobilité des gens n'est pas extrême. L'étude souligne également un besoin de formations, de créations de passerelles entre les métiers, et de mixité. En effet, les professions les

moins qualifiées sont souvent très genrées et cela commence dès la formation initiale. Il y a un besoin également de maintien dans l'emploi des seniors, d'adaptation des conditions de travail de cette population et de reconversion en milieu ou fin de carrière.

En revanche, le scénario de France Stratégie semble plus favorable aux jeunes ?

C'est souvent le cas, mais cela concerne essentiellement les métiers qualifiés. La tendance est beaucoup moins favorable aux décrocheurs ou aux jeunes peu diplômés. Il existe un véritable enjeu pour limiter leur nombre, notamment en créant des passerelles et en accentuant la formation. Sans diplôme, le parcours professionnel est souvent plus heurté, avec davantage de périodes de chômage et d'emplois précaires. Il faut que la formation initiale et professionnelle devienne systématique. ■



Diffusion territoriale de la croissance : compétitivité, solidarité, interterritorialité

- Notre métier
- Les avantages
-
- Cibles, Réseaux
- Visibilité
- Résultats, Garanties
- Référencement
- Circuits de diffusion
-
- France
- Monde
- Nous contacter

Nos thèmes

- Fil général
- Régions
- International
- Politique
- Economie
- Sciences
- Société
- Culture
- Sport
- Santé
- Environnement
- Dossiers d'actu

Diffusion territoriale de la croissance : compétitivité, solidarité, interterritorialité

France Stratégie - 05/07/2015 12:30:00



5e Journée nationale des pôles Métropolitains

Lundi 6 juillet 2015 à 9h

Musée des Confluences

86 Quai Perrache, 69002 Lyon

France Stratégie a fait de la diffusion territoriale de la croissance l'un de ses principaux thèmes de réflexion pour l'année 2015.

Le lundi 6 juillet, à Lyon, plusieurs questions seront abordées. Quels sont les mécanismes à l'oeuvre en matière de redistribution de la croissance métropolitaine ? De quelle manière le fait métropolitain peut-il être appréhendé en ce sens, et comment les pôles métropolitains peuvent-ils, dans leur diversité, apporter des réponses adaptées à des écosystèmes de croissance par essence

spécifiques ? Quatre ans après leur création par la loi RCT du 16 décembre 2010, quelles sont les premières actions à avoir vu le jour ?

Le Club de prospective territoriale, qui rassemble notamment des représentants des territoires et les associations nationales d'élus locaux, se réunira en plénière à cette occasion. Selma Mahfouz, commissaire générale adjointe de **France Stratégie**, participera à cette première table ronde, à 9h45, aux côtés de Michèle Vullien, vice-présidente de la Métropole de Lyon, membre du Bureau du pôle métropolitain Lyonnais ; Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole ; Gilles Mergy, délégué général de l'Association des régions de France ; Laurent Davezies, enseignant au CNAM.

Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous sur notre site internet.

Contact presse :

Jean-Michel Roullé - Responsable du service Edition-Communication

+33 (1) 42 75 61 37

+33 (6) 46 55 38 38

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Joris Aubrespin - Chargé des relations presse

+33 (1) 42 75 60 27

+33 (6) 20 78 57 18

joris.aubrespin@strategie.gouv.fr

France Stratégie

18 rue de Martignac

75700 Paris cedex 07



Jean-Michel Roullé

Responsable de la Communication

01 42 75 61 37 / 06 46 55 38 38

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

SITE INTERNET

Jean Pisani-Ferry

Commissaire général



« Où va l'État ? » par Anicet Le Pors

« L'État : démantèlement ou réforme ? » – Cycle de conférences du Conseil d'État sur le thème « Où va l'État ? » – 2 juillet 2015 Intervention d'Anicet Le Pors « L'État : démantèlement ou réforme ? » "Je répondrai monsieur le Président à votre questionnement et à votre présentation, mais pour assumer notre responsabilité d'analystes et ne pas nous confiner dans des discours généraux sur un État indéterminé, nous devons qualifier concrètement le contexte et nous situer tout aussi concrètement par rapport à notre expérience de l'évolution de l'État au cours des dernières décennies. En résumé, au regard de l'évolution de notre État, et la situation étant ce quelle est, doit-on envisager le démantèlement ou la réforme de l'État ? Le grand intellectuel catholique René Rémond dans un petit livre « Regard sur le XX^e siècle a considéré qu'il s'agissait d'un siècle « prométhéen » dont l'épopée communiste était le plus spectaculaire témoignage, mais pas le seul, s'achevant dans l'effondrement de systèmes étatiques hautement structurés et l'affaiblissement des idéologies messianiques entraînant une « perte des repères ». D'une autre façon, comme cela a été évoqué de différentes manières au cours des séances précédentes, on peut considérer qu'à un cycle d'une trentaine d'années d'économie administrée après la seconde guerre mondiale, d'inspiration keynésienne, teintée de marxisme à ses débuts, a succédé un cycle d'ultralibéralisme débouchant sur une crise financière généralisée en crise de civilisation. Dans la crise, on a souligné le rôle d'« amortisseur social » du service public ; certains ont annoncé le « retour de l'État ». Ces processus nous laissent aujourd'hui dans un grand désarroi, dans une situation de décomposition sociale profonde. Les partis politiques n'assument plus leurs fonctions traditionnelles (tribunitienne, consulaire, théoricienne). Edgar Morin parle avec justesse de « métamorphose ». Dès lors la question qui nous est posée est : « Où va l'État dans la métamorphose et surtout au-delà ? ». Il est difficile de concevoir dans un avenir aussi incertain et cela relativise la référence aux trois modèles proposés : État modernisé (France), État minimal (pays anglo-saxons), État stratège et régulateur (pays scandinaves). À ce stade du raisonnement je veux soulever une question qui a pour moi été permanente durant tout ce cycle de conférences : parlons-nous de réforme de l'État ou de réformes administratives ? Je pense que nous nous sommes situés essentiellement sur ce second terrain alors que ce qui vient normalement à l'esprit s'agissant de la réforme de l'État dans un pays qui a connu quinze constitutions en deux siècles, c'est la réforme des institutions et, par là, de la constitution. Je comprends que le Conseil d'État n'ait pas voulu se saisir d'office de la question. Mais pour qu'elle soit évoquée dans le débat, j'ouvrirai une courte parenthèse pour dire, en ce qui me concerne, que je considère : que la souveraineté nationale n'est pas négociable ; que je suis favorable à un régime parlementaire avec un mode de scrutin aussi près que possible de la proportionnelle, pour la suppression de l'élection du Président de la République au suffrage universel ; pour que le gouvernement, responsable devant l'Assemblée, détermine et conduise effectivement la politique de la nation, disposant de l'administration et de la force armée ; pour la libre administration des collectivités territoriales ; pour le maintien de la dualité juridictionnelle ; pour la refondation de la citoyenneté, etc. Je récuserai bien évidemment la contestation simpliste d'un retour à la IV^e République. Telle serait ma posture dans la métamorphose, mais je ferme la parenthèse non sans souligner le caractère déterminant des institutions sur les fonctions de l'État et la réponse à la question posée. Alors « démantèlement ou réforme ? » A priori, ni l'un ni l'autre évidemment. Le démantèlement serait irresponsable, la simple réforme insuffisante face au défi d'une nouvelle civilisation. Je me bornerai donc à évoquer quelques idées sur le terrain réaliste qui nous est proposé : un État rationnel, un État responsable, un État universaliste.* Premièrement, un État rationnel. Il doit donner l'exemple de la démarche scientifique et démocratique. C'était l'ambition du Commissariat général du Plan en 1946. Doublé en 1997 du Conseil d'analyse économique (CAE), il a été remplacé en 2006 par le Centre d'analyse stratégique (CAS), puis en avril 2013 par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), aussitôt baptisé pompeusement France-Stratégie. Le sens de cette évolution c'est une marginalisation de l'instrument de connaissance, de prévision, de concertation. Sur le terrain de la conduite des politiques publiques, j'ai participé à la direction de la Prévision du ministère de l'Économie et des Finances dans les années 1960-1970 à la Rationalisation des choix budgétaires (RCB) dont le fondement scientifique

était incontestable. La Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) en a gardé l'apparence, mais non la rigueur (la dernière conférence l'a évoquée avec un diagnostic plutôt pessimiste et sans mentionner la question de la « fongibilité asymétrique » qui en est pourtant une caractéristique importante et perverse). La Révision générale des politiques publiques (RGPP) a accumulé des centaines de meures sans la moindre cohérence et supprimé les principaux instruments de ce que j'appellerais l'« administration rationalisante » (exemple du Conseil national d'évaluation, des Hauts conseils du secteur public ou de la coopération internationale, etc). La Modernisation de l'action publique (MAP) n'a, pour le moment produit aucun projet significatif. Sans doute la mondialisation rend-elle la démarche de rationalisation plus difficile, elle n'en est pas moins nécessaire. Bref, il y a dégénérescence de la rationalité des politiques publiques ; on peut parler de dérive vers le modèle d'« État minimal » anglo-saxon. Tout est à refaire en ce domaine : renforcement de la capacité d'expertise de l'État, développement de programmations en avenir aléatoire dans un contexte mondial, approfondissement théorique de l'efficacité sociale au-delà des essais d'évaluation, etc. Une intervenante dans une conférence précédente a souligné avec force que l'exigence conceptuelle était d'un niveau bien supérieur pour les politiques publiques de l'État que pour l'entreprise qui pourtant tend à être le paradigme de la gestion publique aujourd'hui.* Deuxièmement, un État responsable. Ce qui entraîne la nécessité de sa cohérence. Au cours des dernières décennies on a assisté à un processus constant de démembrement de l'État : multiplication d'autorités administratives indépendantes, d'instances dites de régulation, de délégations de services publics à des organismes mixtes ou privés, des privatisations massives, etc. Certes, au niveau microéconomique des justifications de ces opérations peuvent s'avérer pertinentes[1], mais je les conteste au niveau macroéconomique, au niveau de l'État. Ce mouvement qui se veut managérial a trouvé des encouragements dans plusieurs rapports officiels dont la philosophie est de tendre à séparer le service public du secteur public, la gestion, mieux la gouvernance, de la propriété publique. Les services publics pourraient ainsi prospérer « hors sol ». Je considère qu'il s'agit là d'une dérive tout à fait fâcheuse et reste convaincu (sans grand espoir de convaincre dans le contexte actuel) que « Là où est la propriété là est le pouvoir », comme aurait pu dire Jean-Jacques Rousseau (Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes). Membre de la section des travaux publics du Conseil d'État, j'ai vu passer des projets de décrets proposant la transformation statutaire de services administratifs en établissements publics administratifs (EPA), d'EPA en EPIC, d'EPIC en sociétés mixtes, sociétés anonymes éventuellement chargées de missions de service public. Tous les projets de décret se situaient dans ce processus, aucun dans le processus inverse. Je suis pour une « respiration » du service public et du secteur public, mais là il ne s'agit pas là d'une respiration, mais d'une « expiration ». Par ailleurs la réforme territoriale s'effectue actuellement dans une très grande confusion nuisible aussi bien à l'unité nationale qu'à la démocratie locale. L'appropriation sociale articulant : économie des besoins (pour reprendre le titre du livre de mon ami et collègue Jacques Fournier)-transfert juridique de propriété-intervention effective des acteurs des entreprises ou organismes concernés, est la condition de la maîtrise. Ce sont ces trois volets qu'il conviendrait d'explicitier (en dehors de la question institutionnelle, bien entendu). C'est une entreprise difficile dans la mondialisation mais encore plus nécessaire pour la gestion des biens communs (eau, ressources du sol et du sous-sol, etc.), ou biens « à destination universelle » selon la formule de Vatican II.* Troisièmement, un État universaliste. Je considère qu'aujourd'hui nous devons inscrire notre réflexion sur l'État au sein d'une bipolarisation individuation-mondialisation. Le pôle de l'individuation est celui de la formation de la citoyenneté au contenu déjà très riche dans notre pays, mais qui doit être approfondi sur le terrain de la responsabilité individuelle et du rejet des conformismes. Elle n'a pas de véritable prolongement au niveau de l'Union européenne le contenu des articles 20 (« Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre », formule juridiquement indéfendable) et suivants du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne étant particulièrement déficient. Le pôle de la mondialisation est sans doute celui de la plus grande fécondité conceptuelle. C'est celui de l'émergence de valeurs universelles (paix, sûreté, droit au développement, protection de l'écosystème ...), les moyens de la gestion des biens communs (culturels, techniques, économiques, administratifs ...). Celui de la convergence ordonnée des États de droit dans l'esprit des travaux de Mireille Delmas-Marty. Dans cette problématique la

nation est et demeure le niveau le plus pertinent d'articulation du particulier et du général. L'État nation est dès lors l'opérateur de la dialectique entre citoyenneté et avènement du genre humain comme sujet de droit. D'où la nécessité de son renforcement, ce qui est en même temps une chance pour notre pays qui est en mesure d'apporter des contributions constructives à ce mouvement d'humanisation. Je pense aux conceptions relatives au service public, au droit du sol, à la France terre d'asile et pays des droits de l'homme, à sa culture juridique et institutionnelle et, bien sûr, à la laïcité. Au lieu de cela j'ai le sentiment d'une « banalisation » de la France pour reprendre l'expression de Marcel Gauchet. Alors « démantèlement ou réforme ? ». Je dirai, pour ma part, qu'il résulte de ce qui précède que le démantèlement est déjà très avancé et qu'il faudra bien plus qu'une réforme, une transformation qualitative d'un haut niveau, pour que la « main visible » en impose à la « main invisible ». [1] Le Conseil d'État a tôt reconnu que des organismes publics pouvaient se livrer à ces activités de gestion privée (CE, 6 février 1903, Terrier). Réciproquement que des organismes privés pouvaient être chargés de missions de service public (CE, 10 janvier 1902, Compagnie nouvelle de gaz de Neuville-les-Rouen), même en dehors de tout système contractuel (CEE, Ass, 13 mai 1938, Caisse primaire et protection).



L'âge du capitaine.

Faut-il plafonner l'âge des élus ? La question, envisagée par un rapport qui propose de limiter à 70 ans l'âge d'un candidat à une élection parlementaire ou locale, a suscité bien des réactions, cette semaine. Des réactions parfois virulentes, notamment parmi les parlementaires. les plus âgés.

Ce rapport, commandé le ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner, a été élaboré par le think tank (laboratoire d'idées) France Stratégie et remis lundi dernier à son destinataire. Intitulé « reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes », il s'inspire des règles en vigueur dans les entreprises publiques.

Trop vieux, nos représentants ? A l'occasion de la dernière élection

législative, l'Assemblée s'est pourtant «rajeunie» : si les moins de 30 ans n'étaient que 11 lors de la mandature précédente, pour 257 députés âgés de 60 à 70 ans et encore 55 âgés de plus de 70 ans, ils sont, désormais 27 à être âgés de moins de 30 ans, pour 200 âgés députés situés entre 60 et 70 ans, et 53 âgés de plus de 70 ans. Les sénateurs sont un peu plus âgés: 227 membres de la Haute Assemblée ont plus de 60 ans, sur 348. Toute la semaine, les élus ont été nombreux à monter au créneau pour dénoncer cette idée, à l'instar du député Gérard Bapt, 69 ans, citant Brassens: « Le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est con, on est con ». Plus énervé, Bernard Debré, député Les Républicains (70 ans),

s'est élevé contre un « déni de démocratie » : « Ça voudrait dire que Charles de Gaulle n'aurait pas pu se présenter, que Churchill aurait été mis sur la touche », a-t-il expliqué. Et si la mesure était adoptée, un certain Alain Juppé, qui fêtera ses 70 ans le 15 août prochain, pourrait se voir interdire la route de l'Elysée en 2017.

Mais plus que l'âge des hommes, c'est la longueur des carrières politiques, ainsi que le non-renouvellement des cadres et des idées, qu'il faudrait peut-être interroger.



Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes et par ricochet plaf

Reconnaître, valoriser, encourager
l'engagement des jeunes et par
ricochet plafonner l'âge des
candidats à un mandat national et
local à 70 ans.

Telle est la proposition de
l'économiste Jean Pisani-Ferry et
inscrite dans un rapport commandé
par Patrick Kanner, le ministre de la
Ville et de la Jeunesse.

Cette mesure viserait à rajeunir et à
renouveler la classe politique. Elle
pose toutefois la question de la
discrimination par l'âge et de la
démocratie.

, , , , ■



L'inquiétante disparition programmée du Centre d'études de l'emploi

Le gouvernement a annoncé aux chercheurs du Centre d'études de l'emploi la disparition de l'établissement public au 31 décembre prochain. Si le projet aboutit, il aurait de graves effets car il s'agit d'un organisme très original, conduisant des études pluridisciplinaires à la lisière de la recherche académique et de l'évaluation des politiques publiques. Ce serait une nouvelle et inquiétante victoire de la pensée unique.

Ce serait une perte majeure pour la recherche économique et l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et du travail, mais pourtant, le gouvernement a mis en chantier le projet : le Centre d'études de l'emploi (CEE) devrait être purement et simplement supprimé à la fin de l'année. Plusieurs fois annoncé et à chaque fois différé, l'arrêt de mort du CEE est cette fois bel et bien programmé. Selon nos informations, la nouvelle a été confirmée le 4 juin aux représentants des personnels et des chercheurs de l'institution, à l'occasion d'une réunion organisée par les deux tutelles de l'établissement public, les ministères du travail et de la recherche. Une nouvelle réunion devrait se tenir à Matignon le 9 juillet pour finaliser certaines modalités de la réforme, avec à la clef le basculement des crédits publics qui jusque-là profitaient à l'établissement et lui étaient alloués par le ministère du travail. S'il aboutit, ce projet de suppression serait très inquiétant. Car le Centre d'études de l'emploi est un organisme public original, dans le domaine de la recherche et de l'évaluation, pour une cascade de raisons : d'abord, les chercheurs qui le composent proviennent d'univers multiples, les uns du monde universitaire, d'autres du CNRS, d'autres encore de l'Insee ou de la recherche conduite par les administrations publiques ; les chercheurs sont aussi issus de disciplines multiples, et cette interdisciplinarité, peu fréquente, est un facteur de richesse pour les études. A la lisière entre la recherche académique et l'expertise publique, le centre occupe une place un peu à part, qui fait son originalité. Explication de l'un des ses membres : « C'est un établissement public créé dans les années 1970 et dont la mission principale est de mener des recherches finalisées répondant à la demande des pouvoirs publics, et plus largement à la demande sociale, sur les questions de travail et d'emploi. Cette mission lui a donné des contours originaux dans le paysage de la recherche. C'est l'un des rares centres à mener des recherches académiques répondant aux préoccupations du moment, sur une gamme de thèmes allant du travail à l'emploi, en passant par la formation, la santé et les conditions de travail. Les travaux du CEE sont interdisciplinaires, combinent des approches qualitatives et quantitatives, des analyses comparatives internationales, des analyses nationales et locales ou en entreprise. Le CEE rassemble des chercheurs de profils variés (économistes, sociologues, juristes, ergonomes, statisticiens, etc.) et de statuts divers (provenant de l'Insee, d'universités, du CNRS, de Pôle emploi, de divers ministères, etc.), qui dans le monde académique ont peu souvent l'occasion de coopérer. » Il est donc stupéfiant que le gouvernement ait décidé de l'étrangler. Et c'est à un fâcheux précédent que l'on pense, celui du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), qu'Édouard Balladur avait supprimé en 1994. Mais l'histoire du CEE n'est pas tout à fait celle du CERC. Dans ce dernier cas, les études très corrosives du CERC, et notamment son rapport annuel sur les revenus des Français, avaient rythmé le débat économique français tout au long des années 1980. Et sous le second septennat de François Mitterrand, les dirigeants socialistes avaient pris ombrage de ces rapports impertinents qui mettaient en évidence un très grave creusement des inégalités sociales et donnaient des arguments à ceux qui pointaient du doigt ce qu'en ces temps-là on appelait les « années-fric » ou le « règne de l'argent fou ». Mais pour finir, c'est la droite, à peine revenue au pouvoir après l'alternance de 1993, qui avait donné le coup de grâce au CERC, dans le cadre d'une disposition insérée dans la loi quinquennale pour l'emploi. Dans le cas du CEE, la motivation du gouvernement ne semble pas vraiment la même. Plus stupidement, ce sont d'abord de basses considérations d'économies

budgetaires qui semblent à l'origine de ce projet de suppression du CEE. Au début, le gouvernement a d'abord profité d'un trop-perçu de TVA européenne au profit du centre pour diminuer à titre temporaire de 30 % les crédits publics qui lui étaient alloués. Puis le temporaire s'est installé dans le temps et est devenu définitif, asphyxiant de plus en plus l'organisme, dont le nombre des chercheurs est progressivement tombé à seulement 29, au lieu de 40 voici trois ans. Et puis, c'est l'organisme lui-même qui est devenu superflu, aux yeux du gouvernement. Au Centre d'études de l'emploi, le gouvernement n'a donc jamais fait le reproche explicite ni même implicite de mener des études trop sulfureuses, ou d'être un repère de chercheurs hétérodoxes. Dans l'univers de pensée unique dans lequel baigne le gouvernement – pour ne pas dire les choses plus méchamment –, tout juste les ministres concernés doivent-ils ne pas bien comprendre l'intérêt d'un lieu de recherche public qui privilégie le pluralisme des approches et l'interdisciplinarité. Ce n'est donc peut-être pas de l'hostilité des dirigeants socialistes que risque de mourir le Centre d'études de l'emploi, mais plutôt – ce qui est peut-être pire – de son indifférence. Tout semble se passer comme si le gouvernement ne voyait plus bien l'intérêt de conduire des recherches publiques sur les secteurs que couvre l'organisme. Puisqu'il n'y a qu'une seule politique économique et sociale possible, est-il vraiment utile de conduire des études pour en mesurer la pertinence et en évaluer les impacts ? Voilà l'inconscient qui semble guider le gouvernement : il fait grand cas des études très « mainstream » d'organismes comme **France Stratégie** mais semble ne plus rien attendre d'organismes, pourtant précieux, comme le CEE. Ainsi va la vie économique sous le quinquennat de François Hollande : les ministres jouent des coudes pour être invités au Forum de Davos ou aux Rendez-vous (mondains) de l'économie organisés par le Cercle des économistes (de la pensée unique), mais plus aucun ne s'intéresse vraiment aux travaux académiques produits à l'Université... Si le CERC a déplu et a été supprimé pour cela, ce n'est donc pas exactement le même danger qui guette le CEE. Encore faut-il dire que le gouvernement multiplie les appels à projet dans le domaine de la recherche économique et sociale, et accorde de plus en plus souvent ses faveurs aux experts les plus libéraux. En 2013, le ministère du travail avait ainsi indigné de très nombreux chercheurs et économistes en confiant une étude, rémunérée grassement 120 000 euros, à des économistes ultralibéraux, ceux de la Chaire de sécurisation des parcours professionnels. 120 000 euros pour une étude sans appel à projet. Cela avait fait d'autant plus de bruit dans la communauté des économistes et des chercheurs que le Centre d'études de l'emploi avait été écarté au profit de ce cénacle néolibéral, sans qu'un appel à projet ait été lancé. Parmi les contributeurs sélectionnés par le ministère du travail, on retrouvait ainsi des noms bien connus du courant « mainstream » parmi lesquels Pierre Cahuc, Stéphane Carcillo ou encore Marc Ferracci – des auteurs dont on connaît la rengaine perpétuelle (on peut par exemple la découvrir dans ce point de vue publié par Le Monde : Augmenter le Smic détruirait des emplois sans diminuer la pauvreté). On se demande d'ailleurs bien pourquoi la puissance publique passe commande d'études à des économistes qui n'ont jamais écrit qu'une seule note de travail, dans des variantes infinies : sus aux pauvres ! Le social, voilà l'ennemi ! À l'époque, l'affaire avait donc fait grand bruit et, unanimes, les syndicats de la DARES (le service des études du ministère du travail) s'en étaient vivement inquiétés. À l'issue d'une réunion avec la direction de la DARES, les syndicats CGT, CFDT et FSU avaient publié un compte-rendu dans lequel on pouvait lire notamment ceci : « Sur la décision de s'engager avec les porteurs de la chaire, le directeur a répété avoir beaucoup réfléchi avant de prendre cette décision et avoir longuement hésité. Il comprend que cette décision pose question et reconnaît qu'il n'y a eu pas eu de discussion, ni même d'information au comité de direction avant la signature de la convention (sic !). Le directeur a pensé que la chaire pourrait apporter de nouvelles choses par rapport aux opérateurs (CEE, Céreq) ou appels à projets. » Mais pour autant, le gouvernement n'a pas véritablement déclaré la guerre au Centre d'études et de l'emploi. Il le laisse bien plutôt vivoter depuis plusieurs années dans des conditions budgétaires de plus en plus difficiles, avant d'envisager maintenant de le supprimer. Et c'est cela qui est également choquant dans la gestion chaotique et incohérente par le gouvernement de ce dossier : changeant perpétuellement de position depuis trois ans, envisageant l'avenir du Centre sous des jours sans cesse différents, il a joué au ping-pong avec les chercheurs, affichant un mépris social constant des personnels. Un jour, il leur a proposé une solution passant par un mariage avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ); puis le lendemain un rapprochement dans le cadre

d'une communauté d'université, par exemple avec l'Université de Marne-la-Vallée ; puis une absorption pure et simple par cette l'Université de Marne-la-Vallée ; puis le surlendemain – c'est la dernière piste en date, une intégration dans une unité mixte de recherche (UMR) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) mais qui équivaut à une pure et simple dissolution du CEE puisque aucune structure autonome n'est envisagée au terme du transfert... Autant de pistes qui équivaldraient donc à faire perdre au centre son identité, en le faisant basculer dans un seul univers, alors que son originalité est d'être à la confluence de plusieurs mondes, celui de l'Université et celui de la décision publique. Mais les chercheurs n'ont pas même le temps de s'inquiéter d'une réforme qu'une autre, contradictoire, se profile. Jusqu'à ce que pour finir le gouvernement annonce la suppression définitive du CEE, reporté plusieurs années de suite. Ce qui a conduit à une situation sociale très tendue au sein du centre : le 23 juin dernier, les représentants du personnel ont adressé un courrier à la directrice de l'établissement, lui indiquant qu'ils faisaient jouer leur droit d'alerte. « Cette restructuration fait peser, depuis plus de quatre ans, une incertitude radicale sur l'avenir individuel et collectif du personnel du CEE », écrivent-ils dans leur courrier à la directrice. Et ils ajoutent : « Les annonces de dissolution de l'établissement au 31 décembre de l'année civile ainsi que les scénarios de transfert du Centre se sont succédé, dans le désordre le plus total : les scénarios permettant le maintien du personnel et des missions du Centre ont tous été brutalement écartés, sans qu'aucune explication ne nous en soit donnée, malgré nos demandes répétées et écrites auprès de la direction du Centre, de la direction de la DARES ou des cabinets des ministres du travail et de la recherche. » Depuis plusieurs années, les chercheurs ont donc fini par attraper le tournis. Car plusieurs fois, le gouvernement leur a promis – ou a fait mine de leur promettre – que la survie du CEE serait au moins assurée. Dans une lettre en date du 25 octobre 2013 (elle est ici), l'ex-secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, avait ainsi demandé à Michel Sapin, à l'époque ministre du travail, des garanties pour la survie de CEE. Lequel Michel Sapin avait répondu (sa lettre est là) au responsable syndical que sa demande ferait « l'objet d'un examen attentif ». Une formule qui était pour le moins évasive. Mais quelques jours plus tôt, le même Michel Sapin avait été beaucoup plus net. Répondant à une question écrite que lui avait posée le 22 octobre 2013 la députée écologiste Eva Sas (la question est ici), il avait apporté une réponse (elle est là dans sa version intégrale) avec un retard spectaculaire, le 5 mai 2015 – preuve du mépris en lequel le Parlement est tenu. Mais au moins la réponse avait-elle le mérite d'être claire et de dissiper tous les malentendus. Évoquant les deux ministères de tutelle, le travail et la recherche, le ministre prenait cet engagement : « Les deux cabinets ont réitéré à la direction du CEE ainsi qu'aux représentants du personnel leur conviction commune : – qu'il y a un besoin au sein du monde de la recherche d'une organisation pluridisciplinaire alliant recherche et interventions de terrain dans les domaines du travail et de l'emploi, comme le CEE en est la traduction ; – que cette organisation, pour remplir sa fonction spécifique, nécessite que des personnels d'horizons divers puissent travailler ensemble au quotidien ; – que les décideurs des politiques de l'emploi doivent plus que jamais investir dans ce type d'activité, et activement concourir à la définition des orientations scientifiques en la matière. Dans cet esprit, les ministres prendront leurs décisions dans un délai désormais très rapproché, à l'issue d'ultimes contacts qui sont programmés dans les toutes prochaines semaines. Les représentants du personnel du CEE ont été reçus par les deux cabinets, avec les administrations de tutelle, pour échanger avec eux sur les options actuellement étudiées. » Et voilà que le 4 juin, tout est de nouveau remis en cause, avec l'annonce de la disparition du CEE comme opérateur indépendant au plus tard le 31 décembre 2015. Explication de notre chercheur : « L'incapacité des décideurs à concevoir une solution qui préserve les missions du CEE et maintienne la diversité des profils des chercheurs, l'absence de vision stratégique, le calendrier sans cesse décalé, la succession des interlocuteurs au niveau des cabinets des ministères de tutelles (du fait des remaniements ministériels), ont été et demeurent autant d'obstacles à l'élaboration d'une solution. La négociation de partenariats formalisés est suspendue, la construction de réponses à des appels à projets de recherche est devenue extrêmement difficile. Il y a urgence. On assiste à une dilapidation programmée des compétences du CEE, alors même que les enjeux actuels attachés à l'emploi et au travail sont de première importance. Se priver de l'expertise originale du CEE sur ces questions sera une lourde perte, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les entreprises, les collectivités publiques,

les journalistes, les syndicalistes et les autres acteurs régulièrement amenés à solliciter le CEE.

»Les ravages intellectuels de l'intégrismeAu fil de ces trois dernières années, les alertes des chercheurs ont donc été de plus en plus pressantes, mais jamais entendues. Dans *Libération*, le 10 octobre 2013, dix chercheurs en sciences économiques et sociales réputés ont ainsi sonné une première fois le tocsin, dans un point de vue que l'on peut retrouver ici. « Le Centre d'études de l'emploi est l'un de ces lieux rares qui tentent d'allier l'exigence scientifique avec la volonté de se saisir des enjeux du moment, afin de répondre aux demandes d'expertise et d'éclairage, qu'elles émanent des pouvoirs publics, des syndicats, des collectivités territoriales ou des associations. Spécialisé sur les questions brûlantes du travail et de l'emploi, il fonctionne depuis son origine comme un creuset de disciplines, de méthodes et d'approches théoriques, ce qui a favorisé l'originalité et la diversité des productions sur un large éventail de sujets : insertion des jeunes, fonctionnement des marchés du travail, changements techniques et organisationnels, égalité hommes-femmes, etc. Et pourtant cette institution pourrait prochainement disparaître, absorbée dans l'université ou dépecée entre plusieurs organisations. Que faut-il donc comprendre ? Au moment où le chômage frappe officiellement près de 3 millions de nos concitoyens, le travail et l'emploi ont-ils cessé d'être au cœur des préoccupations du gouvernement ? Ou bien celui-ci n'adhère-t-il pas aux propos de son ministre sur l'articulation entre recherches et action politique ? », s'inquiétaient ces chercheurs. Parmi les dix signataires figuraient Philippe Askenazy (professeur associé à l'École d'économie de Paris), Bernard Gazier (professeur d'économie émérite à l'université Paris-I) ou encore Frédéric Lerais (directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales).Et ils ajoutaient : « Sacrifiées sur l'autel de la Modernisation de l'action publique (MAP), les équipes de recherches du CEE n'ont-elles pas leur place dans les chantiers du XXI^e siècle ? Nos sociétés ont pourtant impérativement besoin de lieux ouverts, capables de rassembler des personnes d'horizons et de disciplines diverses autour des grandes questions contemporaines, au rang desquelles figure sans équivoque le devenir du travail et de l'emploi. La sauvegarde du CEE, dans son identité singulière, représenterait ainsi un acte politique au service d'une démocratie vivante. »Plus récemment, trois chercheuses du CEE, Anne Eydoux, Annie Jolivet et Carole Tuchsirer, ont dit dans *Les Échos* le 29 juin leur indignation contre « l'insoutenable légèreté de l'État » : « Se priver de l'expertise du CEE serait une lourde perte pour les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises, les journalistes, les syndicalistes et autres acteurs régulièrement amenés à solliciter le CEE. Nous dénonçons ce gâchis humain, financier et scientifique induit par une restructuration qui n'en finit pas, au mépris d'une collectivité de travail dont la seule finalité – ou le seul tort ? – est d'analyser l'évolution du marché du travail, des politiques d'emploi et du travail lui-même. Peut-être un luxe en période de chômage de masse. »Et de quelque côté que l'on se tourne, c'est le plus souvent la même stupeur et la même indignation, à l'idée que le gouvernement pourrait en finir une bonne fois pour toutes avec le CEE, après l'avoir plongé dans d'interminables turbulences depuis trois ans. En témoigne cette ultime mise en garde que Mediapart a recueillie auprès de la philosophe et sociologue française Dominique Méda qui connaît mieux que bien d'autres l'utilité précieuse du Centre pour en être l'une des chercheuses associées et pour avoir été inspectrice générale des affaires sociales : « Le CEE, nous a-t-elle confié, est un organisme absolument essentiel et rare dans le paysage français. Un des rares à étudier les politiques de travail et d'emploi avec le concours de plusieurs disciplines, avec des enquêtes qualitatives et quantitatives. C'est un outil extrêmement précieux pour toute la communauté, pour l'État et les partenaires sociaux. »Mais enfermés dans leurs dogmes néolibéraux, les dirigeants socialistes sont-ils encore capables d'entendre ces mises en garde pressantes et de bon sens ? En fait, au fil de ces derniers mois, on perçoit de plus en plus nettement que des professions multiples, liées à la recherche économique et sociale voire à l'enseignement, sont en butte à des difficultés communes, pour défendre l'indépendance et l'intégrité de leurs travaux, face à un gouvernement qui est de plus en plus gangrené par la pensée unique. C'est le cas des économistes, qui ont de plus en plus de difficultés à défendre à l'Université le pluralisme des approches qui fait la richesse de leur discipline, comme s'en sont fait l'écho les participants – dont l'auteur de ces lignes – du récent colloque organisé le 13 juin à la Sorbonne par les "Atterrés" (lire *En défense du pluralisme dans la presse et dans l'économie* voir la vidéo ci-dessous enregistrée lors de ce colloque).Mais c'est le cas aussi des enseignants du secondaire, qui éprouvent les pires difficultés à défendre les principes d'un

enseignement honnête des sciences économiques et sociales (lireSOS pour les sciences économiques et sociales). En somme, c'est une forme d'intégrisme qui contamine progressivement toutes les sphères de la recherche économique et sociale. Un intégrisme qui, au moment où la planète traverse une crise économique historique, a pour effet de saper les instruments intellectuels pour en comprendre les mécanismes et la surmonter...

Bientôt des indicateurs environnementaux

LE CESE (représentants socioprofessionnels) et France Stratégie (experts auprès du Premier ministre) devraient proposer prochainement au gouvernement dix indicateurs pour compléter le Produit intérieur brut (PIB), dont l'un sur la biodiversité, mais aussi l'éducation, la santé, le bien-être.

« Les agriculteurs ne sont pas très chauds pour que l'on prenne cet indice (d'abondance des oiseaux, ndlr) », a déclaré Philippe Le Clézio, membre du CESE et rapporteur du projet de résolution sur les nouveaux indicateurs qui vient d'être approuvé par vote en plénière. « Les

indicateurs pourraient être utilisés dès la prochaine loi de finances », espère-t-il.

Plus largement, c'est la transition écologique qui nécessite d'être évaluée. Le Commissariat général du développement durable (ministère de l'Écologie) a rendu publique une proposition d'indicateurs de suivi de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. Quatre grands thèmes ont été retenus : le changement climatique, la perte accélérée de biodiversité, la raréfaction des ressources et les risques sanitaires et environnementaux. L'agriculture est

directement concernée par nombre d'indicateurs retenus : consommation d'espaces agricoles par l'artificialisation, consommation de produits phytosanitaires, surfaces cultivées en agriculture biologique. Les experts de France Stratégie rappellent que « *les indicateurs doivent être en nombre limité (...) de manière à ce qu'ils puissent être repris dans le débat public et par là influencer les choix de politiques publiques* ».



La disparition programmée du Centre d'études de l'emploi

Le gouvernement a annoncé aux chercheurs du Centre d'études de l'emploi la disparition de l'établissement public au 31 décembre prochain. Si le projet aboutit, il aura de graves effets car il s'agit d'un organisme original, conduisant des études pluridisciplinaires à la lisière de la recherche académique et de l'évaluation des politiques publiques.

Ce serait une perte majeure pour la recherche économique et l'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'emploi et du travail, mais pourtant, le gouvernement a mis en chantier le projet : le Centre d'études de l'emploi (CEE) devrait être purement et simplement supprimé à la fin de l'année. Plusieurs fois annoncé et à chaque fois différé, l'arrêt de mort du CEE est cette fois bel et bien programmé. Selon nos informations, la nouvelle a été confirmée le 4 juin aux représentants des personnels et des chercheurs de l'institution, à l'occasion d'une réunion organisée par les deux tutelles de l'établissement public, les ministères du travail et de la recherche. Une nouvelle réunion devrait se tenir à Matignon le 9 juillet pour finaliser certaines modalités de la réforme, avec à la clef le basculement des crédits publics qui jusque-là profitaient à l'établissement et lui étaient alloués par le ministère du travail. S'il aboutit, ce projet de suppression serait très inquiétant. Car le Centre d'études de l'emploi est un organisme public original, dans le domaine de la recherche et de l'évaluation, pour une cascade de raisons : d'abord, les chercheurs qui le composent proviennent d'univers multiples, les uns du monde universitaire, d'autres du CNRS, d'autres encore de l'Insee ou de la recherche conduite par les administrations publiques ; les chercheurs sont aussi issus de disciplines multiples, et cette interdisciplinarité, peu fréquente, est un facteur de richesse pour les études. À la lisière entre la recherche académique et l'expertise publique, le centre occupe une place un peu à part, qui fait son originalité. Explication de l'un de ses membres : « C'est un établissement public créé dans les années 1970 et dont la mission principale est de mener des recherches finalisées répondant à la demande des pouvoirs publics, et plus largement à la demande sociale, sur les questions de travail et d'emploi. Cette mission lui a donné des contours originaux dans le paysage de la recherche. C'est l'un des rares centres à mener des recherches académiques répondant aux préoccupations du moment, sur une gamme de thèmes allant du travail à l'emploi, en passant par la formation, la santé et les conditions de travail. Les travaux du CEE sont interdisciplinaires, combinent des approches qualitatives et quantitatives, des analyses comparatives internationales, des analyses nationales et locales ou en entreprise. Le CEE rassemble des chercheurs de profils variés (économistes, sociologues, juristes, ergonomes, statisticiens, etc.) et de statuts divers (provenant de l'Insee, d'universités, du CNRS, de Pôle emploi, de divers ministères, etc.), qui dans le monde académique ont peu souvent l'occasion de coopérer. » Il est donc stupéfiant que le gouvernement ait décidé de l'étrangler. Et c'est à un fâcheux précédent que l'on pense, celui du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), qu'Édouard Balladur avait supprimé en 1994. Mais l'histoire du CEE n'est pas tout à fait celle du CERC. Dans ce dernier cas, les études très corrosives du CERC, et notamment son rapport annuel sur les revenus des Français, avaient rythmé le débat économique français tout au long des années 1980. Et sous le second septennat de François Mitterrand, les dirigeants socialistes avaient pris ombrage de ces rapports impertinents qui mettaient en évidence un très grave creusement des inégalités sociales et donnaient des arguments à ceux qui pointaient du doigt ce qu'en ces temps-là on appelait les « années-fric » ou le « règne de l'argent fou ». Mais pour finir, c'est la droite, à peine revenue au pouvoir après l'alternance de 1993, qui avait donné le coup de grâce au CERC, dans le cadre d'une disposition insérée dans la loi quinquennale pour l'emploi. Dans le cas du CEE, la motivation du gouvernement ne semble pas vraiment la même. Plus stupidement, ce sont d'abord de basses considérations d'économies budgétaires qui semblent à l'origine de ce projet de suppression du CEE. Au début, le

gouvernement a d'abord profité d'un trop-perçu de TVA européenne au profit du centre pour diminuer à titre temporaire de 30 % les crédits publics qui lui étaient alloués. Puis le temporaire s'est installé dans le temps et est devenu définitif, asphyxiant de plus en plus l'organisme, dont le nombre des chercheurs est progressivement tombé à seulement 29, au lieu de 40 voici trois ans. Et puis, c'est l'organisme lui-même qui est devenu superflu, aux yeux du gouvernement. Au Centre d'études de l'emploi, le gouvernement n'a donc jamais fait le reproche explicite ni même implicite de mener des études trop sulfureuses, ou d'être un repère de chercheurs hétérodoxes. Dans l'univers de pensée unique dans lequel baigne le gouvernement – pour ne pas dire les choses plus méchamment –, tout juste les ministres concernés doivent-ils ne pas bien comprendre l'intérêt d'un lieu de recherche public qui privilégie le pluralisme des approches et l'interdisciplinarité. Ce n'est donc peut-être pas de l'hostilité des dirigeants socialistes que risque de mourir le Centre d'études de l'emploi, mais plutôt – ce qui est peut-être pire – de son indifférence. Tout semble se passer comme si le gouvernement ne voyait plus bien l'intérêt de conduire des recherches publiques sur les secteurs que couvre l'organisme. Puisqu'il n'y a qu'une seule politique économique et sociale possible, est-il vraiment utile de conduire des études pour en mesurer la pertinence et en évaluer les impacts ? Voilà l'inconscient qui semble guider le gouvernement : il fait grand cas des études très « mainstream » d'organismes comme **France Stratégie** mais semble ne plus rien attendre d'organismes, pourtant précieux, comme le CEE. Ainsi va la vie économique sous le quinquennat de François Hollande : les ministres jouent des coudes pour être invités au Forum de Davos ou aux Rendez-vous (mondains) de l'économie organisés par le Cercle des économistes (de la pensée unique), mais plus aucun ne s'intéresse vraiment aux travaux académiques produits à l'Université... Si le CERC a déplu et a été supprimé pour cela, ce n'est donc pas exactement le même danger qui guette le CEE. Encore faut-il dire que le gouvernement multiplie les appels à projet dans le domaine de la recherche économique et sociale, et accorde de plus en plus souvent ses faveurs aux experts les plus libéraux. En 2013, le ministère du travail avait ainsi indigné de très nombreux chercheurs et économistes en confiant une étude, rémunérée grassement 120 000 euros, à des économistes ultralibéraux, ceux de la Chaire de sécurisation des parcours professionnels. 120 000 euros pour une étude sans appel à projet. Cela avait fait d'autant plus de bruit dans la communauté des économistes et des chercheurs que le Centre d'études de l'emploi avait été écarté au profit de ce cénacle néolibéral, sans qu'un appel à projet ait été lancé. Parmi les contributeurs sélectionnés par le ministère du travail, on retrouvait ainsi des noms bien connus du courant « mainstream » parmi lesquels Pierre Cahuc, Stéphane Carcillo ou encore Marc Ferracci – des auteurs dont on connaît la rengaine perpétuelle (on peut par exemple la découvrir dans ce point de vue publié par Le Monde : Augmenter le Smic détruirait des emplois sans diminuer la pauvreté). On se demande d'ailleurs bien pourquoi la puissance publique passe commande d'études à des économistes qui n'ont jamais écrit qu'une seule note de travail, dans des variantes infinies : sus aux pauvres ! Le social, voilà l'ennemi ! À l'époque, l'affaire avait donc fait grand bruit et, unanimes, les syndicats de la DARES (le service des études du ministère du travail) s'en étaient vivement inquiétés. À l'issue d'une réunion avec la direction de la DARES, les syndicats CGT, CFDT et FSU avaient publié un compte-rendu dans lequel on pouvait lire notamment ceci : « Sur la décision de s'engager avec les porteurs de la chaire, le directeur a répété avoir beaucoup réfléchi avant de prendre cette décision et avoir longuement hésité. Il comprend que cette décision pose question et reconnaît qu'il n'y a pas eu de discussion, ni même d'information au comité de direction avant la signature de la convention (sic !). Le directeur a pensé que la chaire pourrait apporter de nouvelles choses par rapport aux opérateurs (CEE, Céreq) ou appels à projets. » Mais pour autant, le gouvernement n'a pas véritablement déclaré la guerre au Centre d'études et de l'emploi. Il le laisse bien plutôt vivoter depuis plusieurs années dans des conditions budgétaires de plus en plus difficiles, avant d'envisager maintenant de le supprimer. Et c'est cela qui est également choquant dans la gestion chaotique et incohérente par le gouvernement de ce dossier : changeant perpétuellement de position depuis trois ans, envisageant l'avenir du Centre sous des jours sans cesse différents, il a joué au ping-pong avec les chercheurs, affichant un mépris social constant des personnels. Un jour, il leur a proposé une solution passant par un mariage avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq); puis le lendemain un rapprochement dans le cadre d'une communauté d'universités, par exemple avec l'université de Marne-la-Vallée ; puis une

absorption pure et simple par cette université de Marne-la-Vallée ; puis le surlendemain – c'est la dernière piste en date, une intégration dans une unité mixte de recherche (UMR) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), mais qui équivaut à une pure et simple dissolution du CEE puisque aucune structure autonome n'est envisagée au terme du transfert... Autant de pistes qui équivaudraient donc à faire perdre au centre son identité, en le faisant basculer dans un seul univers, alors que son originalité est d'être à la confluence de plusieurs mondes, celui de l'Université et celui de la décision publique. Mais les chercheurs n'ont pas même le temps de s'inquiéter d'une réforme qu'une autre, contradictoire, se profile. Jusqu'à ce que pour finir le gouvernement annonce la suppression définitive du CEE, reportée plusieurs années de suite. Ce qui a conduit à une situation sociale très tendue au sein du centre : le 23 juin dernier, les représentants du personnel ont adressé un courrier à la directrice de l'établissement, lui indiquant qu'ils faisaient jouer leur droit d'alerte. « Cette restructuration fait peser, depuis plus de quatre ans, une incertitude radicale sur l'avenir individuel et collectif du personnel du CEE », écrivent-ils dans leur courrier à la directrice. Et ils ajoutent : « Les annonces de dissolution de l'établissement au 31 décembre de l'année civile ainsi que les scénarios de transfert du Centre se sont succédé, dans le désordre le plus total : les scénarios permettant le maintien du personnel et des missions du Centre ont tous été brutalement écartés, sans qu'aucune explication ne nous en soit donnée, malgré nos demandes répétées et écrites auprès de la direction du Centre, de la direction de la DARES ou des cabinets des ministres du travail et de la recherche. » Depuis plusieurs années, les chercheurs ont donc fini par attraper le tournis. Car plusieurs fois, le gouvernement leur a promis – ou a fait mine de leur promettre – que la survie du CEE serait au moins assurée. Dans une lettre en date du 25 octobre 2013 (elle est ici), l'ex-secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, avait ainsi demandé à Michel Sapin, à l'époque ministre du travail, des garanties pour la survie de CEE. Lequel Michel Sapin avait répondu (sa lettre est là) au responsable syndical que sa demande ferait « l'objet d'un examen attentif ». Une formule qui était pour le moins évasive. Mais quelques jours plus tôt, le même Michel Sapin avait été beaucoup plus net. Répondant à une question écrite que lui avait posée le 22 octobre 2013 la députée écologiste Eva Sas (la question est ici), il avait apporté une réponse (elle est là dans sa version intégrale) avec un retard spectaculaire, le 5 mai 2015 – preuve du mépris en lequel le Parlement est tenu. Mais au moins la réponse avait-elle le mérite d'être claire et de dissiper tous les malentendus. Évoquant les deux ministères de tutelle, le travail et la recherche, le ministre prenait cet engagement : « Les deux cabinets ont réitéré à la direction du CEE ainsi qu'aux représentants du personnel leur conviction commune : – qu'il y a un besoin au sein du monde de la recherche d'une organisation pluridisciplinaire alliant recherche et interventions de terrain dans les domaines du travail et de l'emploi, comme le CEE en est la traduction ; – que cette organisation, pour remplir sa fonction spécifique, nécessite que des personnels d'horizons divers puissent travailler ensemble au quotidien ; – que les décideurs des politiques de l'emploi doivent plus que jamais investir dans ce type d'activité, et activement concourir à la définition des orientations scientifiques en la matière. Dans cet esprit, les ministres prendront leurs décisions dans un délai désormais très rapproché, à l'issue d'ultimes contacts qui sont programmés dans les toutes prochaines semaines. Les représentants du personnel du CEE ont été reçus par les deux cabinets, avec les administrations de tutelle, pour échanger avec eux sur les options actuellement étudiées. » Et voilà que le 4 juin, tout est de nouveau remis en cause, avec l'annonce de la disparition du CEE comme opérateur indépendant au plus tard le 31 décembre 2015. Explication de notre chercheur : « L'incapacité des décideurs à concevoir une solution qui préserve les missions du CEE et maintienne la diversité des profils des chercheurs, l'absence de vision stratégique, le calendrier sans cesse décalé, la succession des interlocuteurs au niveau des cabinets des ministères de tutelle (du fait des remaniements ministériels), ont été et demeurent autant d'obstacles à l'élaboration d'une solution. La négociation de partenariats formalisés est suspendue, la construction de réponses à des appels à projets de recherche est devenue extrêmement difficile. Il y a urgence. On assiste à une dilapidation programmée des compétences du CEE, alors même que les enjeux actuels attachés à l'emploi et au travail sont de première importance. Se priver de l'expertise originale du CEE sur ces questions sera une lourde perte, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour les entreprises, les collectivités publiques, les journalistes, les syndicalistes et les autres acteurs régulièrement amenés à solliciter le CEE.

»Les ravages intellectuels de l'intégrismeAu fil de ces trois dernières années, les alertes des chercheurs ont donc été de plus en plus pressantes, mais jamais entendues. Dans Libération , le 10 octobre 2013, dix chercheurs en sciences économiques et sociales réputés ont ainsi sonné une première fois le tocsin, dans un point de vue que l'on peut retrouver ici. « Le Centre d'études de l'emploi est l'un de ces lieux rares qui tentent d'allier l'exigence scientifique avec la volonté de se saisir des enjeux du moment, afin de répondre aux demandes d'expertise et d'éclairage, qu'elles émanent des pouvoirs publics, des syndicats, des collectivités territoriales ou des associations. Spécialisé sur les questions brûlantes du travail et de l'emploi, il fonctionne depuis son origine comme un creuset de disciplines, de méthodes et d'approches théoriques, ce qui a favorisé l'originalité et la diversité des productions sur un large éventail de sujets : insertion des jeunes, fonctionnement des marchés du travail, changements techniques et organisationnels, égalité hommes-femmes, etc. Et pourtant cette institution pourrait prochainement disparaître, absorbée dans l'université ou dépecée entre plusieurs organisations. Que faut-il donc comprendre ? Au moment où le chômage frappe officiellement près de 3 millions de nos concitoyens, le travail et l'emploi ont-ils cessé d'être au cœur des préoccupations du gouvernement ? Ou bien celui-ci n'adhère-t-il pas aux propos de son ministre sur l'articulation entre recherches et action politique ? » , s'inquiétaient ces chercheurs. Parmi les dix signataires figuraient Philippe Askenazy (professeur associé à l'École d'économie de Paris), Bernard Gazier (professeur d'économie émérite à l'université Paris-I) ou encore Frédéric Lerais (directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales).Et ils ajoutaient : « Sacrifiées sur l'autel de la Modernisation de l'action publique (MAP), les équipes de recherches du CEE n'ont-elles pas leur place dans les chantiers du XXIe siècle ? Nos sociétés ont pourtant impérativement besoin de lieux ouverts, capables de rassembler des personnes d'horizons et de disciplines diverses autour des grandes questions contemporaines, au rang desquelles figure sans équivoque le devenir du travail et de l'emploi. La sauvegarde du CEE, dans son identité singulière, représenterait ainsi un acte politique au service d'une démocratie vivante. »Plus récemment, trois chercheuses du CEE, Anne Eydoux, Annie Jolivet et Carole Tuchsirer, ont dit dans Les Échos le 29 juin leur indignation contre « l'insoutenable légèreté de l'État » : « Se priver de l'expertise du CEE serait une lourde perte pour les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les entreprises, les journalistes, les syndicalistes et autres acteurs régulièrement amenés à solliciter le CEE. Nous dénonçons ce gâchis humain, financier et scientifique induit par une restructuration qui n'en finit pas, au mépris d'une collectivité de travail dont la seule finalité – ou le seul tort ? – est d'analyser l'évolution du marché du travail, des politiques d'emploi et du travail lui-même. Peut-être un luxe en période de chômage de masse. »Et de quelque côté que l'on se tourne, c'est le plus souvent la même stupeur et la même indignation, à l'idée que le gouvernement pourrait en finir une bonne fois pour toutes avec le CEE, après l'avoir plongé dans d'interminables turbulences depuis trois ans. En témoigne cette ultime mise en garde que Mediapart a recueillie auprès de la philosophe et sociologue française Dominique Méda qui connaît mieux que bien d'autres l'utilité précieuse du Centre pour en être l'une des chercheuses associées et pour avoir été inspectrice générale des affaires sociales : « Le CEE, nous a-t-elle confié , est un organisme absolument essentiel et rare dans le paysage français. Un des rares à étudier les politiques de travail et d'emploi avec le concours de plusieurs disciplines, avec des enquêtes qualitatives et quantitatives. C'est un outil extrêmement précieux pour toute la communauté, pour l'État et les partenaires sociaux. »Mais enfermés dans leurs dogmes néolibéraux, les dirigeants socialistes sont-ils encore capables d'entendre ces mises en garde pressantes et de bon sens ? En fait, au fil de ces derniers mois, on perçoit de plus en plus nettement que des professions multiples, liées à la recherche économique et sociale voire à l'enseignement, sont en butte à des difficultés communes, pour défendre l'indépendance et l'intégrité de leurs travaux, face à un gouvernement qui est de plus en plus gangrené par la pensée unique. C'est le cas des économistes, qui ont de plus en plus de difficultés à défendre à l'Université le pluralisme des approches qui fait la richesse de leur discipline, comme s'en sont fait l'écho les participants – dont l'auteur de ces lignes – du récent colloque organisé le 13 juin à la Sorbonne par les "Atterrés" (lireEn défense du pluralisme dans la presse et dans l'économieou visionner la vidéo ci-dessous enregistrée lors de ce colloque).Mais c'est le cas aussi des enseignants du secondaire, qui éprouvent les pires difficultés à défendre les principes d'un enseignement honnête des sciences économiques et sociales (lireSOS pour les sciences

économiques et sociales). En somme, c'est une forme d'intégrisme qui contamine progressivement toutes les sphères de la recherche économique et sociale. Un intégrisme qui, au moment où la planète traverse une crise économique historique, a pour effet de saper les instruments intellectuels pour en comprendre les mécanismes et la surmonter...



L'âge du capitaine.

Faut-il plafonner l'âge des élus ? La question, envisagée par un rapport qui propose de limiter à 70 ans l'âge d'un candidat à une élection parlementaire ou locale, a suscité bien des réactions, cette semaine. Des réactions parfois virulentes, notamment parmi les parlementaires. les plus âgés.

Ce rapport, commandé par le ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner, a été élaboré par le think tank (laboratoire d'idées) France Stratégie et remis lundi dernier à son destinataire. Intitulé « *reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes ?* », il s'inspire des règles en vigueur dans les entreprises publiques.

Trop vieux, nos représentants ? À l'occasion de la dernière élection

législative, l'Assemblée s'est pourtant « *rajeunie* » : si les moins de 30 ans n'étaient que 11 lors de la mandature précédente, pour 257 députés âgés de 60 à 70 ans et encore 55 âgés de plus de 70 ans, ils sont, désormais 27 à être âgés de moins de 30 ans, pour 200 âgés députés situés entre 60 et 70 ans, et 53 âgés de plus de 70 ans. Les sénateurs sont un peu plus âgés : 227 membres de la Haute Assemblée ont plus de 60 ans, sur 348. Toute la semaine, les élus ont été nombreux à monter au créneau pour dénoncer cette idée, à l'instar du député Gérard Bapt, 69 ans, citant Brassens : « *Le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est con, on est con* ». Plus énervé, Bernard Debré, député Les Républicains (70

ans), s'est élevé contre un « *déni de démocratie* » : « *Ça voudrait dire que Charles de Gaulle n'aurait pas pu se présenter, que Churchill aurait été mis sur la touche* », a-t-il expliqué. Et si la mesure était adoptée, un certain Alain Juppé, qui fêtera ses 70 ans le 15 août prochain, pourrait se voir interdire la route de l'Élysée en 2017.

Mais plus que l'âge des hommes, c'est la longueur des carrières politiques, ainsi que le non-renouvellement des cadres et des idées, qu'il faudrait peut-être interroger.



L'âge du capitaine.

Faut-il plafonner l'âge des élus ? La question, envisagée par un rapport qui propose de limiter à 70 ans l'âge d'un candidat à une élection parlementaire ou locale, a suscité bien des réactions, cette semaine. Des réactions parfois virulentes, notamment parmi les parlementaires. les plus âgés.

Ce rapport, commandé par le ministre de la Ville et de la Jeunesse, Patrick Kanner, a été élaboré par le think tank (laboratoire d'idées) France Stratégie et remis lundi dernier à son destinataire. Intitulé « *reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes ?* », il s'inspire des règles en vigueur dans les entreprises publiques.

Trop vieux, nos représentants ? À l'occasion de la dernière élection législative, l'Assemblée s'est

pourtant « *rajeunie* » : si les moins de 30 ans n'étaient que 11 lors de la mandature précédente, pour 257 députés âgés de 60 à 70 ans et encore 55 âgés de plus de 70 ans, ils sont, désormais 27 à être âgés de moins de 30 ans, pour 200 âgés députés situés entre 60 et 70 ans, et 53 âgés de plus de 70 ans. Les sénateurs sont un peu plus âgés : 227 membres de la Haute Assemblée ont plus de 60 ans, sur 348.

Toute la semaine, les élus ont été nombreux à monter au créneau pour dénoncer cette idée, à l'instar du député Gérard Bapt, 69 ans, citant Brassens : « *Le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est con, on est con* ». Plus énervé, Bernard Debré, député Les Républicains (70 ans), s'est élevé contre un « *déni de*

démocratie »: « *Ça voudrait dire que Charles de Gaulle n'aurait pas pu se présenter, que Churchill aurait été mis sur la touche* », a-t-il expliqué. Et si la mesure était adoptée, un certain Alain Juppé, qui fêtera ses 70 ans le 15 août prochain, pourrait se voir interdire la route de l'Élysée en 2017.

Mais plus que l'âge des hommes, c'est la longueur des carrières politiques, ainsi que le non-renouvellement des cadres et des idées, qu'il faudrait peut-être interroger.



LE CONSEILLER MUNICIPAL MEHDI RAHOU INTERVIENT À LA TV SUR LCP

-- Le conseiller municipal d'opposition (PS) est intervenu vendredi 26 juin, au soir, sur la chaîne parlementaire LCP. «J'ai réagi à la publication du rapport de "France stratégie" remis à Patrick Kanner, ministre de la Jeunesse et des Sports, précise le Beauvaisien. Parmi les propositions formulées pour mobiliser les jeunes, il en est une particulièrement surprenante qui consiste à interdire aux candidats de plus de 70 ans de se présenter aux élections». Or, poursuit l'élu beauvaisien, «je considère tout d'abord que la jeunesse d'esprit est

un faux problème puisque certaines personnes de 70 ans sont bien plus jeunes dans leur tête que certaines personnes de 30 ans. D'autre part, il ne faut pas opposer les générations, afin d'affronter les défis du chômage, de la sécurité, de la protection de l'environnement nous avons besoin de rassembler par-delà les générations et par-delà tout particularisme».



droit social Le droit social est l'affaire des salariés !. Jean-Luc Ambrosini, ancien dirigeant de

droit social Le droit social est l'affaire des salariés !. **Jean-Luc Ambrosini, ancien dirigeant de l'UD CGT, communique** : Une bataille idéologique sans précédent se mène actuellement en matière de droit social dans notre pays et prépare des lendemains douloureux, pour le moins, pour tous les salariés qu'ils soient issus du secteur privé comme ceux à brève échéance issus du secteur public. à l'offensive de cette bataille, l'organisation patronale menée par Pierre Gattaz (Medef), le gouvernement de Manuel Valls et sa majorité à l'Assemblée nationale, des économistes et des cabinets (. en réflexions) divers et variés, des « hommes de droit » et hauts fonctionnaires, Robert Badinter, le professeur Antoine Lyon-Caen, la mission emmenée par Jean-Denis Combexelle, Jacques Attali, et tant d'autres qui, quotidiennement, nous assènent leurs « misérables vérités » sous la houlette du président de la République. De quoi s'agit-il ? Il s'agit tout simplement pour tous ces « grands défenseurs » du monde du travail, de remettre en cause fondamentalement les droits sociaux et syndicaux conquis par des décennies de luttes revendicatives (ceux de 1936 ; de la Libération 1945-1946 ; de 1968.) de celles et ceux qui créent les richesses d'un pays, qui apportent les ressources

nécessaires, du fait et par leur travail, contribuant à son développement et sa modernité. Après les lois Rebsamen, ministre du « travail », les deux coups de 49-3 de la loi Macron, et diverses mesures du Premier ministre Valls, nous entrons dans la phase de déconstruction systématique du rapport salarié-patron (ou en langage châtié de ce temps pseudo-moderniste de : « collaborateur-entrepreneur » prend le dessus). Selon ses auteurs, il est sans complexité aucune d'alléger (supprimer au maximum) le code du travail, en finir avec les conventions collectives (devenues obsolètes) ; il y a donc, pour assurer la compétitivité, la rente des actionnaires et financiers, la nécessité de privilégier l'accord local, d'entreprise, de fait en venir à l'accord de gré à gré partout en toute circonstance. Nous voici donc (re)venus au vieux principe de collaboration si chère aux promoteurs de l'association capital-travail. Ainsi, la loi, socle commun à tous, ne prévaudrait plus. L'ensemble des droits sociaux et syndicaux serait tiré vers le bas, ce qui est déjà énoncé dans la loi Macron (qui est faite pour faciliter la tâche patronale) pour mieux renforcer la place des accords d'entreprise, afin que ces derniers puissent déroger à la loi ou à la convention collective dans un sens

défavorable aux salariés. Dès lors le discours entretenu sur le « trop » de droits, le « trop » de normes, le « trop » d'avantages peut-il avoir prise sur une situation économique et sociale marquée par un chômage qui ne cesse de croître mois après mois, par l'émergence de petits boulots sans avenir ? En quoi l'austérité est-elle un gage d'efficacité ? En quoi le code du travail serait-il un frein ? En quoi l'affaiblissement de la représentation syndicale (nombre d'élus, remise en cause du CHS-CT, des heures syndicales) à l'entreprise serait un handicap à l'embauche ? En quoi les conquêtes et avancées sociales seraient un obstacle au progrès social et par là même à l'offre d'emploi ? N'y a-t-il pas au contraire à renforcer le socle commun à tous les salariés plutôt que d'accéder aux multiples dérogations, exonérations, réductions en tous genres qui sont accordées au patronat depuis des décennies, car le résultat est là : plus il exige du (des) gouvernement(s) plus il obtient et moins l'emploi est au rendez-vous ; les actionnaires et les financiers se montrent reconnaissants à cette destruction du droit social. Il appartient aux salariés et à leurs organisations syndicales de se mobiliser pour ne laisser personne dicter la loi sans qu'ils ne soient totalement partie prenante.

■



Invité France

Polémique autour de la suppression des «Guignols de l'Info»

Dominique Strauss-Kahn, l'ancien directeur du FMI, figure parmi les marionnettes des Guignols de l'info. AFP PHOTO ALEXANDER KLEIN Podcast Télécharger cette édition Les politiques ont besoin de caricatures et de liberté d'information, de liberté de la presse », assure Patrick Eveno, professeur d'histoire des médias à l'université Paris I La Sorbonne. « On attend à nouveau une bouffée d'air très chaud dès demain sur la plupart des régions », prévient Frédéric ... Alors que les Etats négocient à 6 mois de la conférence climat de Paris, les villes veulent aussi faire entendre leurs voix avant cette COP 21. Roland ... Selon Jérôme Fourquet, directeur du département opinion public à l'IFOP, Charles Pasqua était « un homme de réac ... Délit de faciès: l'Etat français condamné pour faute lourde » La portée est historique et ça ouvre un recours qui n'existait pas avant », affirme Lanna Hollo, juriste et porte-parole en France ... « Ca fait plus de deux ans qu'on sait que la surveillance de la NSA était massive et qu'elle a été dirigée aussi contre ses propres ... » La démocratie représentative en France et ailleurs est en crise », constate Beligh Nabli, expert à **France Stratégie** ...